

BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATIONS
SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

PREMIER SEMESTRE 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
Avant-propos	8
Chapitre 1 : Demandes et offres d'emplois	9
1. Enregistrement des demandeurs d'emploi.....	10
2. Offres d'emploi reçues	11
Chapitre 2 : Politiques actives du marché du travail	14
1. Agence nationale pour l'emploi (ANPE)	15
1.1. Programme AIDE.....	15
1.2. Accompagnement à l'entrepreneuriat.....	17
2. Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).....	18
3. L'agence Nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF).....	21
4. Fonds national de la finance inclusive (FNFI)	25
5. Le programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB).....	29
6. Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)	30
7. Le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA)	32
8. Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ).....	32
9. Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER).....	36
Chapitre 3 : Formation et marché du travail.....	38
1. Enseignement technique et professionnel	39
2. Enseignement supérieur public.....	40
CHAPITRE 4 :Relations de travail et sécurité sociale	49
1. Contrats visés	50
2. Fermeture d'entreprises et licenciements	51
3. Immatriculation des entreprises et des travailleurs à la CNSS	52
CHAPITRE 5 : Indicateurs socioéconomiques	55
1. Prix moyens de certains produits de première nécessité	56
2. Taux d'inflation mensuel.....	57
3. Indice harmonisé des prix à la consommation.....	57
4. Création d'entreprises.....	58
ANNEXE	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au premier semestre 2019 selon le sexe et la région de résidence	10
Tableau 2 : Répartition des DE inscrits par niveau d'études et par sexe au cours du premier semestre 2019.....	11
Tableau 3: Répartition des placements et recrutements par sexe au cours du premier semestre 2019.....	12
Tableau 4 : Répartition des personnes placées/ recrutées par sexe et type de contrat au cours du premier semestre 2019	12
Tableau 5 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon les régions et les secteurs d'activités pour le semestre.....	17
Tableau 6 : Répartition des Volontaires placés par domaine d'intervention de l'entreprise et par sexe au cours du premier semestre 2019.....	20
Tableau 7 : Répartition des projets enregistrés suivant le sexe du promoteur et le niveau d'instruction au premier semestre 2019	22
Tableau 8 : Répartition du nombre de projets d'entreprises financés selon le niveau d'instruction et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019	23
Tableau 9 : Répartition des crédits accordés par région de janvier à juin 2019.....	28
Tableau 10 : Répartition des crédits accordés par le FNFI selon le type de produit et par groupe solidaire de janvier à juin 2019	28
Tableau 11 : Répartition des jeunes enregistrés par le PRADEB selon le sexe et la région de janvier à juin 2019.....	29
Tableau 12: répartitions des projets financés par région, par type d'entreprise.....	32
Tableau 13 : Nombre de jeunes inscrits au FAIEJ selon la région et le sexe au premier semestre de 2019	33
Tableau 14 : Répartition des jeunes formés en technique de création et de gestion de micro entreprise par le FAIEJ selon la région et le sexe au premier semestre de 2019	33
Tableau 15 : Répartition de projets enregistrés par le FAIEJ selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019	34
Tableau 16 : Répartition des contrats des nationaux selon les régions et le type de contrat au premier semestre 2019	50
Tableau 17 : Répartition des entreprises immatriculées à la CNSS par région et par secteur au premier semestre 2019	52
Tableau 18 : Répartition des accidents de travail déclarés et pris en charge par la CNSS par sexe et par région au premier semestre 2019	54
Tableau 19 : Evolution des prix moyens de certains biens de janvier à juin 2019 (en FCFA)	56
Tableau 20 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon les régions et les secteurs d'activités pour le semestre.....	61
Tableau 21 : Répartition des Volontaires placés par région et par sexe au cours du premier semestre 2019.....	61
Tableau 22 : Répartition des Volontaires placés par diplôme obtenu et par sexe au cours du premier semestre 2019	62

Tableau 23 : répartition des projets de jeunes enregistrés par le PNPER selon la région d'implantation du projet	62
Tableau 24 : Effectifs des étudiants inscrits dans les universités publiques par établissement, et par sexe au cours de l'année académique 2018-2019	63
Tableau 25 : Nombre de travailleurs licenciés enregistrés au premier semestre 2019 selon la branche d'activités et le sexe.....	63
Tableau 26 : Répartition des décès suite aux accidents de travail, par sexe et par région	64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au premier semestre 2019 selon le sexe et la tranche d'âge.....	11
Graphique 2 : Répartition des personnes mises en emploi par sexe et catégorie professionnelle au cours du premier semestre 2019.....	13
Graphique 3 : Répartition des stagiaires placés sur AIDE par région et par sexe au premier semestre 2019.....	16
Graphique 4 : Répartition des stagiaires placés sur AIDE par diplôme et par sexe au premier semestre 2019.....	16
Graphique 5 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon le sexe et les secteurs d'activités pour le semestre.....	17
Graphique 6 : Répartition (%) des Volontaires placés par région au cours du premier semestre 2019	18
Graphique 7 : Répartition (%) des Volontaires placés par diplôme au cours du premier semestre 2019	19
Graphique 8 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon les secteurs d'activités de janvier à juin 2019.....	21
Graphique 9 : Répartition des projets financés par l'ANPGF selon les secteurs d'activité de janvier à juin 2019.....	23
Graphique 10 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon le type de renforcement suivi de janvier à juin 2019	24
Graphique 11 : Répartition (%) des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de janvier à juin 2019.....	25
Graphique 12: Répartition (%) des candidatures enregistrées par le FNFI selon le sexe.....	26
Graphique 13 : Répartition (%) des candidatures enregistrées par le FNFI selon la région.....	26
Graphique 14 : Répartition de groupes solidaires bénéficiaires de crédits accordés par le FNFI selon la région de janvier à juin 2019.....	27
Graphique 15 : Répartition (%) des bénéficiaires de crédits accordés par le FNFI selon la région de janvier à juin 2019.....	27
Graphique 16 : Répartition des projets enregistrés selon les branches d'activités de janvier à juin 2019	30
Graphique 17 : Répartition de nombre de projets enregistrés par le PAEIJ-SP selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur.....	31
Graphique 18 : répartition des jeunes formés en technique de création et de gestion de micro entreprise par le PAEIJ-SP selon la région	31
Graphique 19 : Répartition des projets enregistrés par le FAIEJ selon la branche d'activités et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019.....	34
Graphique 20 : Répartition des projets financés par le FAIEJ selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur principal de janvier à juin 2019.....	35
Graphique 21 : Répartition (%) de projets financés par FAIEJ par branche d'activité et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019.....	35
Graphique 22 : répartition des jeunes inscrits au PNPER selon la région et le sexe	36
Graphique 23 : Répartition des projets de jeunes financés par le PNPER selon la branche d'activités.....	37
Graphique 24 : Répartition (%) des élèves inscrits dans l'ETFP par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019.....	39
Graphique 25 : Répartition des élèves inscrits dans l'ETFP par région au cours de l'année scolaire 2018-2019.....	40

Graphique 26 : Répartition des étudiants inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019.....	41
Graphique 27 : Répartition (%) des étudiants par sexe inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019	41
Graphique 28 : Répartition (%) des étudiants par âge inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019	42
Graphique 29 : Répartition (%) des étudiants dans les universités publiques selon la nationalité au cours de l'année académique 2018-2019	43
Graphique 30: Répartition (%) des étudiants des universités publiques selon le cycle d'étude au cours de l'année académique 2018-2019	43
Graphique 31 : Répartition (%) des étudiants des universités publiques selon le diplôme préparé au cours de l'année académique 2018-2019.	44
Graphique 32 : Répartition des étudiants des universités selon le domaine d'études de la classification internationale type de l'éducation (CITE) au cours de l'année académique 2018-2019.....	45
Graphique 33: Répartition (%) des étudiants inscrits par établissement à l'UK au cours de l'année académique 2018-2019.....	46
Graphique 34 : Répartition (%) des étudiants inscrits à l'UL par établissement au cours de l'année académique 2018-2019.....	46
Graphique 35 : Répartition des enseignants par grades universitaires à l'UK et à l'UL au cours de l'année académique 2018-2019.....	47
Graphique 36 : Répartition du personnel administratif et technique des universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019	48
Graphique 37 : Répartition des contrats des expatriés par régions et par type de contrat au premier semestre 2019.....	51
Graphique 38 : Répartition des licenciements enregistrés par région et par sexe au premier semestre 2019.....	52
Graphique 39: Répartition des travailleurs inscrits au premier semestre 2019 par région et par sexe ..	53
Graphique 40 : Evolution du taux d'inflation mensuel de janvier à juin 2019.....	57
Graphique 41 : Evolution de l'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation de janvier à juin 2019.....	58
Graphique 42 : Répartition (%) des entreprises créées selon la région d'implantation de l'unité au premier semestre 2019.....	59
Graphique 43 : Répartition (%) des entreprises créées selon le secteur d'activités au premier semestre 2019.....	59
Graphique 44 : Répartition (%) des entreprises créées selon le pays ou la zone de provenance du promoteur au premier semestre 2019	60
Graphique 45 : Répartition des entreprises créées selon la forme juridique au premier semestre 2019	60

SIGLES ET ABREVIATIONS

AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANPGF:	Agence nationale de promotion de garantie et de financement
ANVT	Agence nationale du volontariat au Togo
BAC:	Baccalauréat
BIMT :	Bulletin d'informations sur le marché du travail
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFC:	Centre de formation continue
CFE :	Centre de formalités des entreprises
CIC:	Centre d'informatique et de calcul
CNSS :	Caisse nationale de sécurité sociale
DE	Demandeur d'emploi
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS:	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGT :	Direction générale du travail
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
EAM :	Ecole des assistants médicaux
ENS-A :	Ecole normale supérieure d'Atakpamé
ENSI :	Ecole nationale supérieure d'ingénieurs
ESA	Ecole supérieure d'agronomie
ESAAd:	Ecole Supérieure des Assistants Administratifs
ESSD:	Ecole supérieure de secrétariat de direction
ESTBA :	Ecole supérieure des techniques biologiques et alimentaires
ETFP:	Enseignement technique et formation professionnelle
FAIEJ :	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FASEG:	Faculté des sciences économiques et de gestion
FDD :	Faculté de droit
FDS:	Faculté des sciences
FLLA:	Faculté des lettres, langues et arts
FSHS	Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société
FNAFPP	Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels
FSS:	Faculté des sciences de la santé
GIE :	Groupe d'intérêt économique
GTPME/PMI :	Groupe togolais des petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
INAM :	Institut national d'assurance maladie
INSE :	Institut des sciences de l'éducation
INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPC :	Indice des prix à la consommation
ISICA:	Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts
IUT-G :	Institut universitaire des technologies de gestion
METFP:	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle
SA:	Société anonyme
SARL U :	Société à responsabilité limitée unipersonnelle

SARL :	Société à responsabilité limitée
SAU :	Société anonyme unipersonnelle
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UL:	Université de Lomé

Avant-propos

La préoccupation majeure du gouvernement est la promotion et la dynamisation du potentiel d'emploi. Ainsi, il a mis en place des institutions de promotion de l'emploi afin d'améliorer l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi. A cet effet l'ANPE collecte et analyse les données sur l'offre et la demande d'emploi dans un document dénommé Bulletin d'Information sur le Marché du Travail (BIMT).

Ce bulletin regroupe des informations semestrielles sur la situation de l'emploi et de la formation permettant une bonne connaissance du marché du travail. Il est élaboré par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) à partir des informations provenant des structures productrices des données sur le Marché du travail (MT).

Les structures ayant contribué à la production du présent document sont entre autres l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF), le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP), la Direction générale du travail (DGT), l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et le Centre de formalités des entreprises (CFE). Les informations publiées permettront d'édifier la population non seulement sur la contribution de ces institutions à la promotion de l'emploi mais aussi sur les efforts du gouvernement dans le domaine de l'emploi pour tous. Ce numéro du BIMT est le quinzième et couvre le premier semestre de l'année 2019.

L'ANPE invite les lecteurs à s'approprier les informations contenues dans ce bulletin pour une meilleure prise de décisions et d'orientation sur le marché du travail. Elle remercie toutes les bonnes volontés qui ont œuvré pour la production du présent bulletin.

Chapitre 1 : Demandes et offres d'emplois

Les offres et les demandes d'emploi analysées dans le présent chapitre sont uniquement celles enregistrées à l'ANPE. Les offres d'emploi représentent les besoins en recrutements exprimés par les entreprises. Par contre, les demandes d'emploi sont issues de l'expression de recherche d'emploi lors de l'inscription des chercheurs d'emploi à l'ANPE.

1. Enregistrement des demandeurs d'emploi

L'enregistrement des demandeurs d'emploi (DE) à l'ANPE se fait généralement en ligne à travers le système d'information de l'ANPE (SIANPE). Il peut se faire en se rendant dans un point de service de l'ANPE ou à n'importe quel lieu si l'on dispose de la connexion internet. Au cours du premier semestre 2019, 4 700 demandeurs d'emploi se sont enregistrés à l'ANPE. Parmi eux, il est compté 1 692 femmes, soit un peu plus du tiers des demandeurs d'emploi (36,0%).

Un regard sur les enregistrements des demandeurs d'emploi par région montre que le Grand Lomé a enregistré la grande partie des DE inscrits (3717 personnes), soit plus des trois quarts de l'ensemble (79,1%). La région de la Kara est la deuxième à enregistrer plus de DE (382 personnes). La région des Plateaux ouest, avec 65 DE inscrits, est celle qui en a moins enregistré.

Tableau 1: Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au premier semestre 2019 selon le sexe et la région de résidence

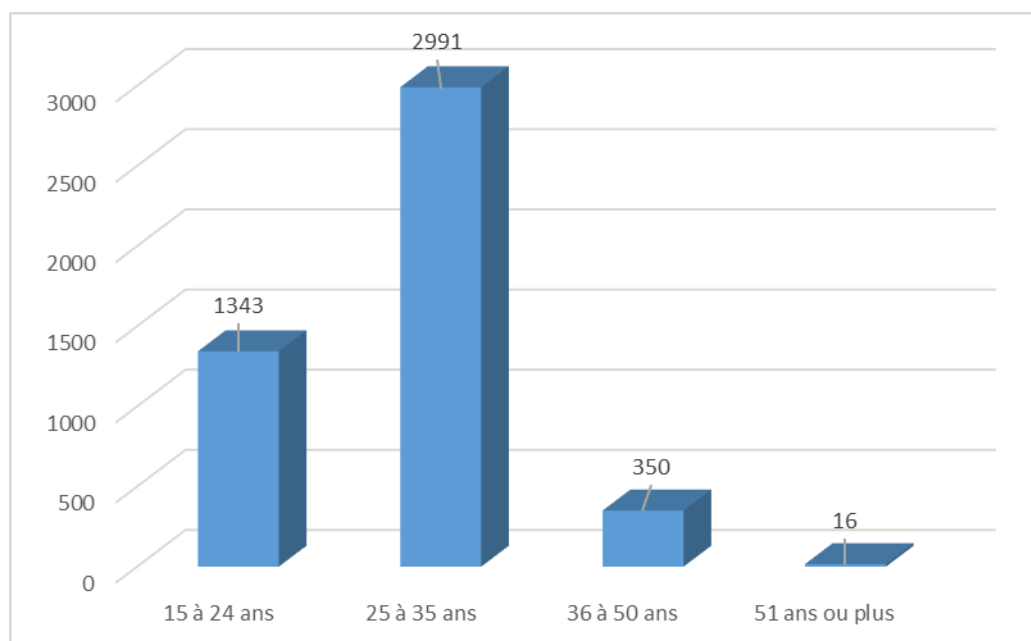
Région	Féminin	Masculin	Total
HORS TOGO	2	8	10
CENTRALE	34	83	117
KARA	96	286	382
GRAND LOME	1405	2312	3717
MARITIME	35	104	139
PLATEAUX EST	39	91	130
PLATEAUX OUEST	28	37	65
SAVANES	53	87	140
TOTAL	1692	3008	4700

Source : ANPE, calculs DOE

• Age des demandeurs d'emploi

Toute personne en âge de travailler peut s'inscrire à l'ANPE si elle est à la recherche d'un emploi. Au cours du semestre, la plupart des demandeurs d'emploi enregistrés à l'ANPE sont âgés de 25 à 35 ans (2 991 personnes). Ils sont suivis de ceux âgés de 15 à 24 ans (1 343). Les adultes âgés de 36 ans ou plus se sont moins inscrits (366), parce qu'ils seraient plus en emploi.

Graphique 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au premier semestre 2019 selon le sexe et la tranche d'âge



Source : ANPE, calculs DOE

- **Niveau d'études des DE inscrits**

La plupart des DE inscrits ont un diplôme de BAC ou équivalent (1 692 personnes), suivis de ceux qui ont un niveau de BAC+3 (1 664). Les demandeurs d'emploi ayant un niveau BAC+4 (71) sont les moins représentés parmi les DE enregistrés au premier semestre.

Tableau 2 : Répartition des DE inscrits par niveau d'études et par sexe au cours du premier semestre 2019

Niveau d'études	Féminin	Masculin	Total
	Effectif	Effectif	Effectif
Inferieur au BAC	120	432	552
BAC ou équivalent	645	1 047	1 692
BAC+2	308	262	570
BAC+3	565	1 099	1 664
BAC+4	16	55	71
BAC+5 ou plus	38	113	151
Total	1 692	3 008	4 700

Source : ANPE, calculs DOE

2. Offres d'emploi reçues

De par ses activités de prospection et de visite des entreprises, l'ANPE a obtenu au cours du semestre 356 postes d'emploi à pourvoir. Les recrutements et les placements effectués ont permis de mettre 194 DE en emploi. Il faut souligner que les postes pourvus ne sont pas nécessairement ceux dénichés au cours du semestre. Ils peuvent provenir des offres d'emploi

obtenus les semestres passés dont les processus de recrutement ou de placement ont été prolongés au présent semestre. Parmi les personnes mises en emploi par l'ANPE au cours du semestre, il est compté plus d'hommes (124 personnes) que de femmes (70).

Tableau 3 : Répartition des placements et recrutements par sexe au cours du premier semestre 2019

SEXE	EFFECTIF		TOTAL
	PLACEMENT	RECRUTEMENT	
Féminin	61	9	70
Masculin	118	6	124
TOTAL	179	15	194

Source : ANPE, calculs DOE

- **Personnes mises en emploi selon le type de contrat**

La répartition des personnes mises en emploi par type de contrat montre que la majorité (157 personnes), soit 80,9% a été insérée par un contrat à durée déterminée (CDD). Parmi elles, il est compté 56 femmes. Les personnes insérées par un contrat à durée indéterminée (CDI) sont au nombre de 34 dont 17 femmes. Il est enregistré également 3 personnes placées en intérim dans les entreprises.

Tableau 4 : Répartition des personnes placées/ recrutées par sexe et type de contrat au cours du premier semestre 2019

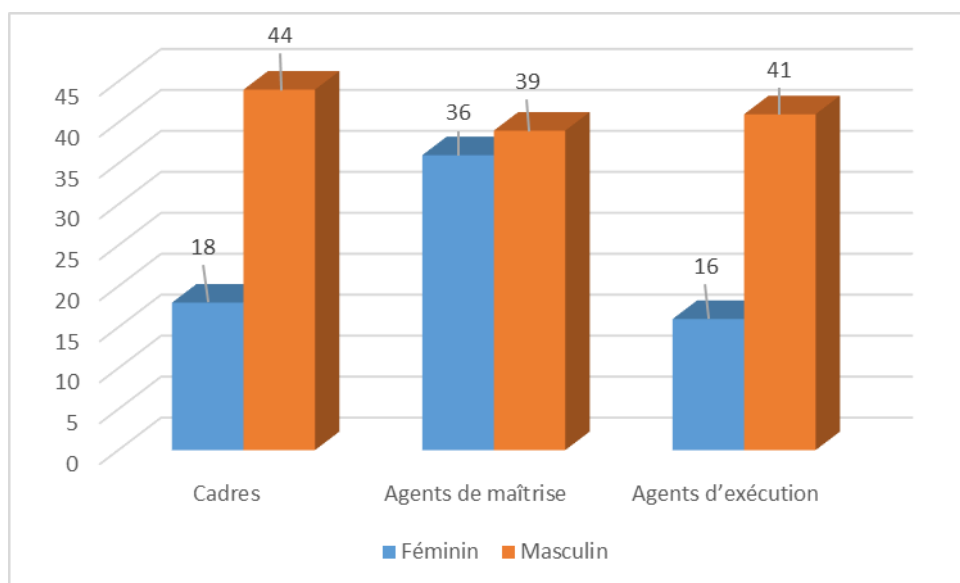
TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF				TOTAL
	PLACEMENT		RECRUTEMENT		
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CDD	45	100	6	6	157
CDI	14	17	3	0	34
Intérim	2	1	0	0	3
Total	61	118	9	6	194

Source : ANPE, calculs DOE

- **Personnes mises en emploi selon les catégories professionnelles**

La répartition des personnes insérées sur le marché du travail par catégories professionnelles fait observer que la plupart sont des agents de maîtrise (75 personnes), suivi des cadres (62 personnes). Les agents d'exécution sont au nombre de 57. Plus de la moitié des femmes insérées sur le marché du travail (36 personnes) l'ont été en tant qu'agent de maîtrise.

Graphique 2 : Répartition des personnes mises en emploi par sexe et catégorie professionnelle au cours du premier semestre 2019



Source : ANPE, calculs DOE

Chapitre 2 : Politiques actives du marché du travail

Ce chapitre donne les informations relatives aux résultats des activités des différents programmes et projets publics de promotion d'emploi au cours des six premiers mois de l'année 2019.

1. Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

L'ANPE, en dehors de ses missions de service public d'emploi, coordonne les activités du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE).

1.1. Programme AIDE

Mis en place dans le cadre des réponses proactives du gouvernement togolais à la question du chômage et du sous-emploi, le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE), contribue au renforcement de l'employabilité et favorise l'insertion professionnelle des primo demandeurs d'emploi par un stage rémunéré de 6 mois renouvelables une seule fois. Il vise les jeunes des deux sexes âgés de 18 à 40 ans de nationalité togolaise et ayant moins de deux années d'expérience.

- **Profils des stagiaires placés**

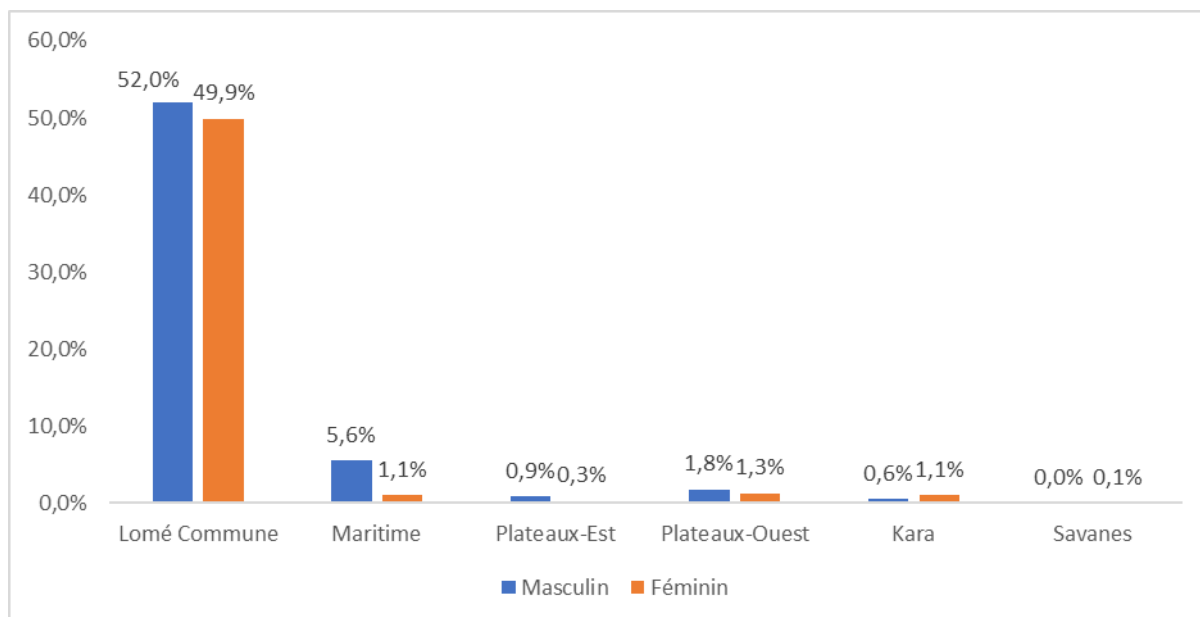
Au cours du premier semestre de l'année 2019, le nombre de primo demandeurs d'emploi placés en stage est de 603 dont 276 femmes (45,7%).

Ces primo demandeurs ont été placés en majorité dans la commune de Lomé, soit 86,7% contre 0,1% dans la région centrale.

En termes de diplômes, les primo demandeurs d'emploi ayant un niveau BAC et équivalents (BT, BP) sont les plus placés avec 43,7% de stagiaires. Ensuite viennent ceux des niveaux BAC+3 (41,9%) et BAC+2 (10,5%).

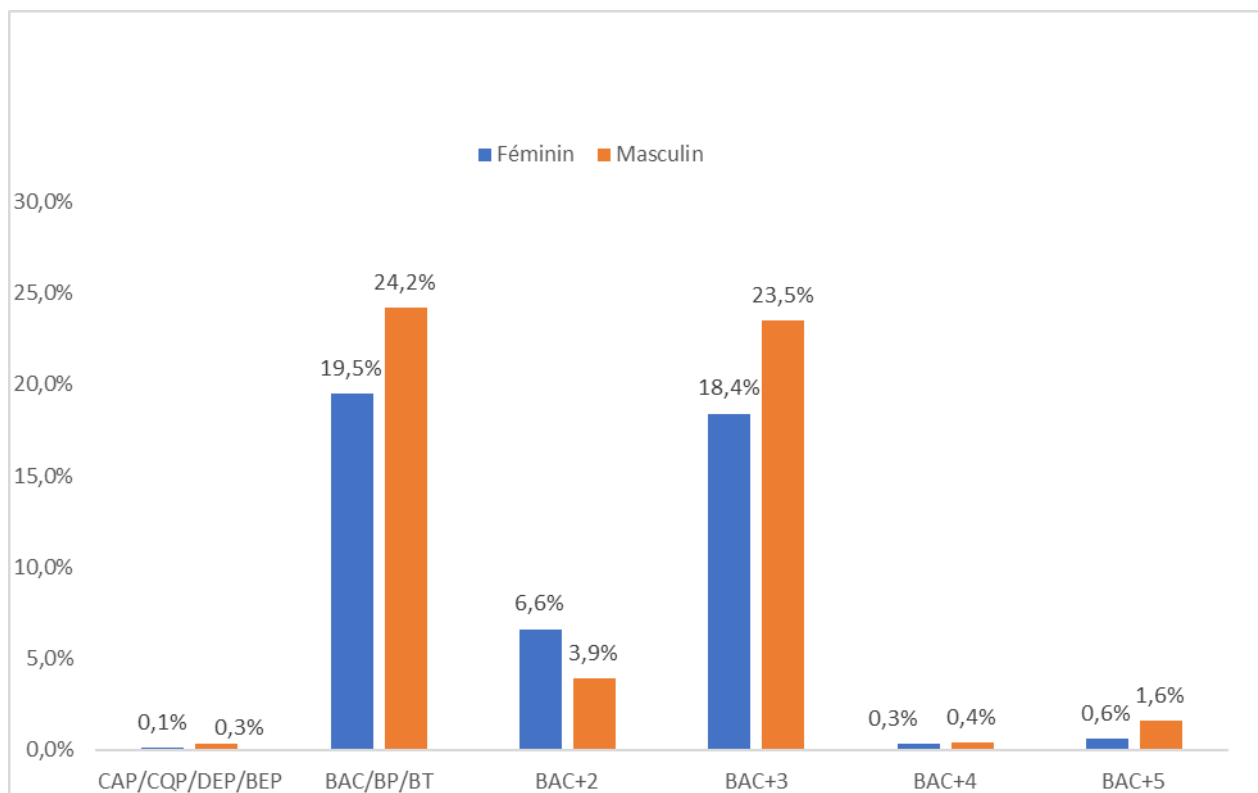
Les spécialités les mieux représentées sont les Sciences économiques et de Gestion (27,5%) tandis que les Archives, la Biologie et la Physiologie animale et végétale ainsi que l'Electricité et l'Electronique sont les moins représentées (0,3%).

Graphique 3 : Répartition des stagiaires placés sur le programme AIDE par région et par sexe au premier semestre 2019



Source : ANPE, calculs DOE

Graphique 4 : Répartition des stagiaires placés sur le programme AIDE par diplôme et par sexe au premier semestre 2019



Source : ANPE, calculs DOE

1.2. Accompagnement à l'entrepreneuriat

Dans sa politique de promotion de l'emploi, l'ANPE à travers la Direction d'appui à la création d'emploi renforce les capacités des primo demandeurs d'emploi ayant des idées de création d'entreprise.

Au cours du premier semestre 2019, au total 197 porteurs d'idée d'entreprise dont 25,8% de femmes, ont été accompagnés jusqu'à la finalisation de leurs plans d'affaires. Selon les secteurs d'activités 52,7% de plans finalisés concernent l'agriculture, contre 6,5% dans le secteur de la transformation.

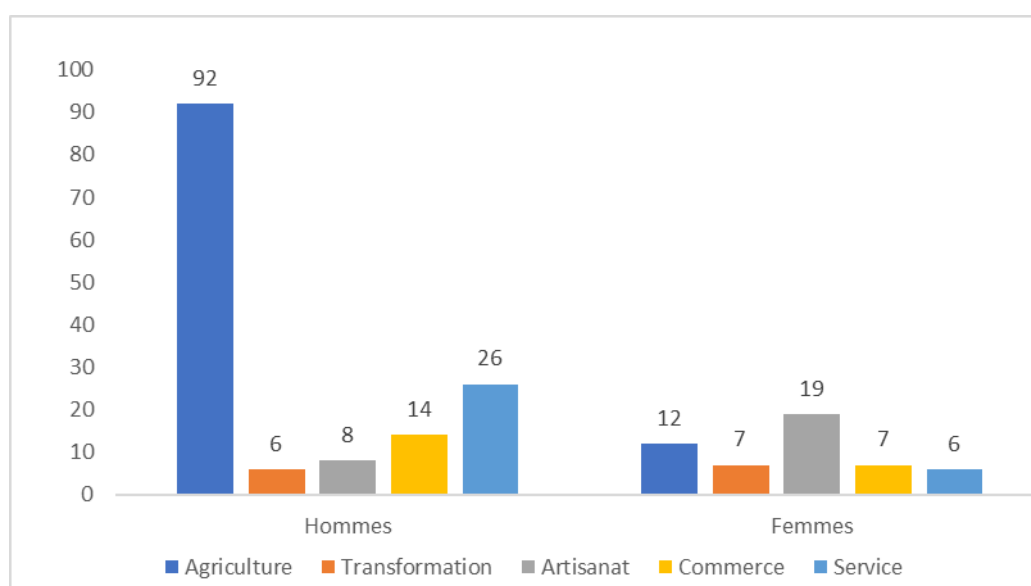
La répartition par région montre que 56,8% des plans d'affaires ont été accompagnés dans la région de la Kara contre 6,0% dans la région Maritime.

Tableau 5 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon les régions et les secteurs d'activités pour le semestre

Secteurs Régions	Agriculture	Transformation	Artisanat	Commerce	Service	Total
Maritime	3	4	2	1	2	12
Plateaux	4	1	4	3	1	13
Centrale	21	1	1	1	7	31
Kara	63	4	18	10	17	112
Savanes	13	3	2	6	5	29

Source DACE calcul DOE

Graphique 5 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon le sexe et les secteurs d'activités pour le semestre



Source DACE calcul DOE

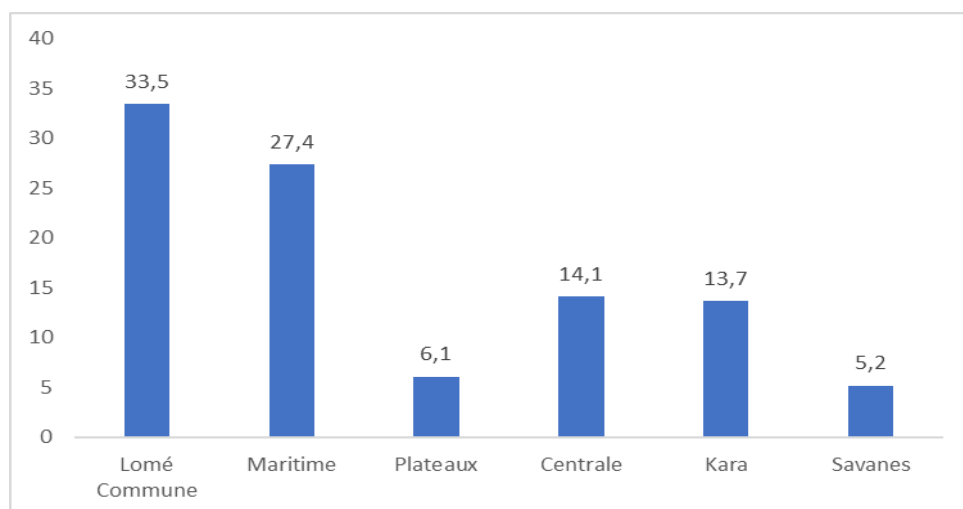
2. Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT)

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. C'est une structure de promotion du volontariat inclusif qui vise à valoriser les ressources humaines nationales, à travers le volontariat, et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition des compétences nationales.

• Volontaires placés

Au cours du premier semestre l'ANVT a placé 248 volontaires dont 99 femmes. Selon la région, le grand Lomé est la zone où la proportion de volontaires placés est plus élevée (33,5%) suivie de la région Maritime (27,4%). La région des Savanes est celle qui a reçu moins de volontaires (5,2%).

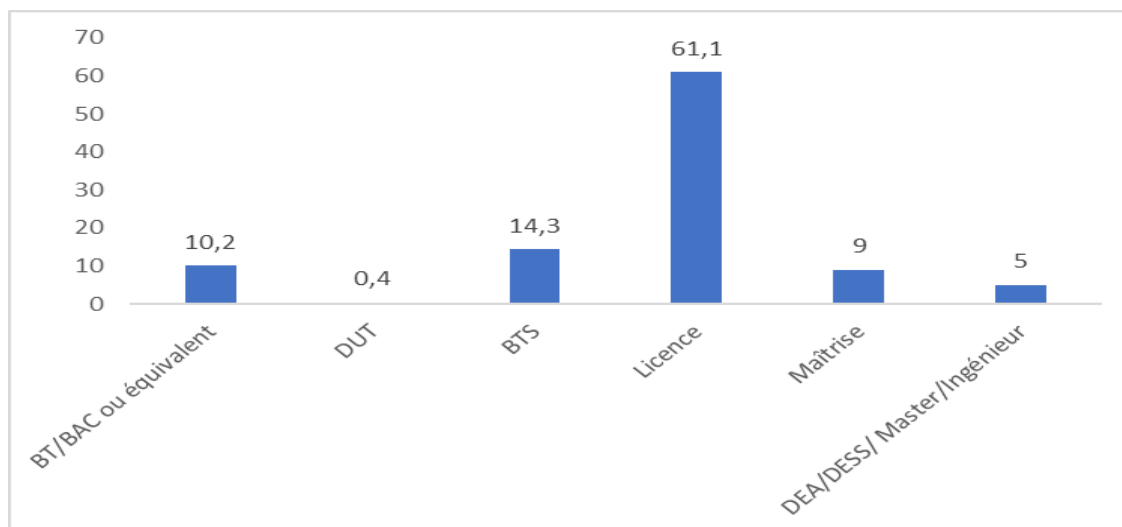
Graphique 6 : Répartition (%) des Volontaires placés par région au cours du premier semestre 2019



Source ANVT, calcul DOE

Par ailleurs la répartition des volontaires placés par diplômes révèle que, les volontaires de niveau licence (61,2%), sont plus placés. Ils sont suivis de ceux nantis du BTS (14,3%) et du BAC (10,2%).

Graphique 7 : Répartition (%) des Volontaires placés par diplôme au cours du premier semestre 2019



Source ANVT, calcul DOE

Quel que soit le sexe (confer tableau 22 en annexe.), les volontaires les plus placés sont titulaire d'une licence (64,4% chez les hommes et 56,3% chez les femmes). Les nantis du BTS et de la Maîtrise placés viennent en deuxième position respectivement chez les femmes (22,9%) et chez les hommes (11,4%). Les moins représentés sont ceux de niveau DEA/DESS/ Master/Ingénieur chez les hommes (6,1%) et ceux du DUT chez les femmes (0,4%).

La répartition des volontaires placés par domaine montre que le social accueille plus d'effectifs (73), soit 29,4% suivi de la santé et de l'administration (sciences techniques et informatiques) avec respectivement 19,0% et 15,3%. Le domaine de l'agriculture est celui dans lequel on a placé le moins au premier semestre de l'année 2019 avec 1,2%.

Par ailleurs, la répartition par sexe montre que le domaine de l'agriculture a accueilli moins d'homme (03) et celui de justice/droit moins de femme (01).

Tableau 6 : Répartition des Volontaires placés par domaine d'intervention de l'entreprise et par sexe au cours du premier semestre 2019

Domaine d'intervention	Nombre de volontaires placés					
	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Education	30	20,1	4	04	34	13,8
Santé	22	14,8	25	25,3	47	19,0
Administration (sciences techniques et informatiques)	10	06,7	28	28,3	38	15,3
Actions sociales	44	29,5	29	29,3	73	29,4
Eau, environnements et assainissement	15	10,1	00	00	15	06
Agriculture	3	02,0	00	00	03	01,2
Communication	4	02,7	6	06,1	10	04
Economie et Finances	12	08,1	6	06,1	18	07,3
Justice et droit	9	06	1	01,0	10	04,0
Total	149	100	99	100	248	100

Source ANVT, calcul DOE

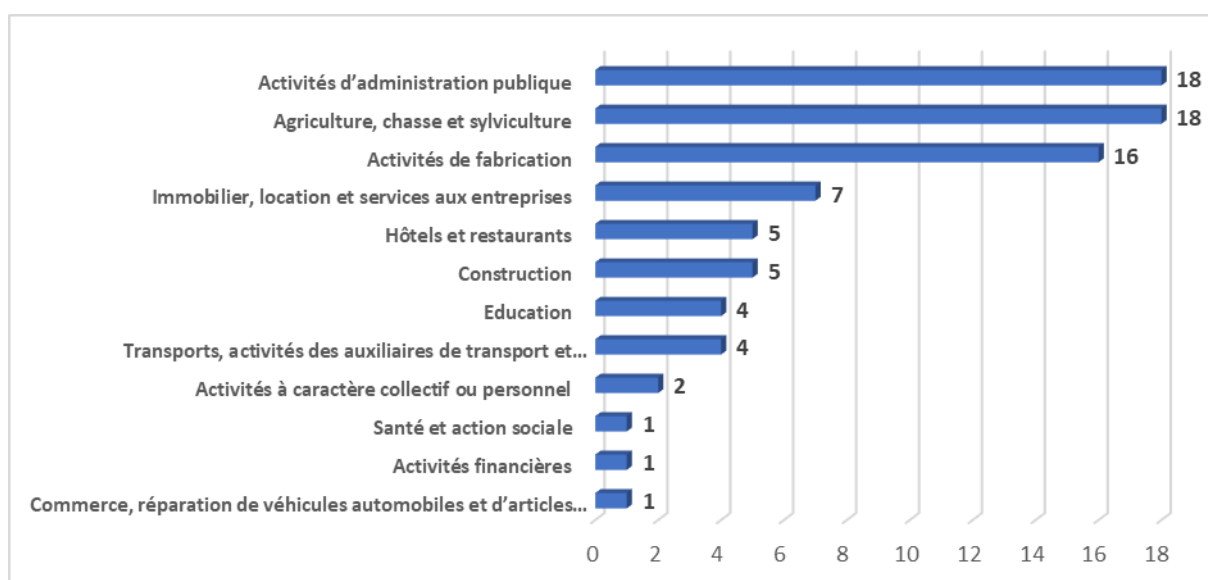
3. L'agence Nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF)

L'agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI est un dispositif du gouvernement qui accompagne les promoteurs d'entreprises à travers le financement de projets et le renforcement des capacités techniques des promoteurs.

- **Projets enregistrés**

Le nombre de projets enregistrés se chiffre à 82 et se répartissent en 12 branches d'activités. Les branches d'activités dont relèvent les projets les plus enregistrés sont « activités d'administration publique » (18), « agriculture, chasse et sylviculture » (18) « activités de fabrication » (16). Par contre aucun projet n'a été soumis dans les branches « construction », « activités extractives » et « pêche, pisciculture, aquaculture ».

Graphique 8 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon les secteurs d'activités de janvier à juin 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

- **Profil des promoteurs**

Suivant le niveau d'instruction, la plupart des projets ont été soumis par les promoteurs ayant le niveau Bac+2/3 (30). Ils sont suivis par ceux de Bac+4 ou plus avec 19 projets. Il est remarqué que les promoteurs ayant le niveau d'instruction du primaire ont également soumis 04 projets.

Selon le genre, les femmes entrepreneures ont soumis seulement 10 projets dont 04 soumis par les femmes de niveau d’instruction Bac+2/3. Aucun projet n’a été soumis par une femme du secondaire technique et professionnel.

Tableau 7 : Répartition des projets enregistrés suivant le sexe du promoteur et le niveau d’instruction au premier semestre 2019

Niveau d’instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
Non disponible	3	1	4
Primaire	3	1	4
Premier cycle du secondaire (collège)	6	2	8
Deuxième cycle du secondaire général (lycée)	8	2	10
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	6	1	7
Bac +2 /3	25	5	30
Bac + 4 ou plus	17	2	19
Total	68	14	82

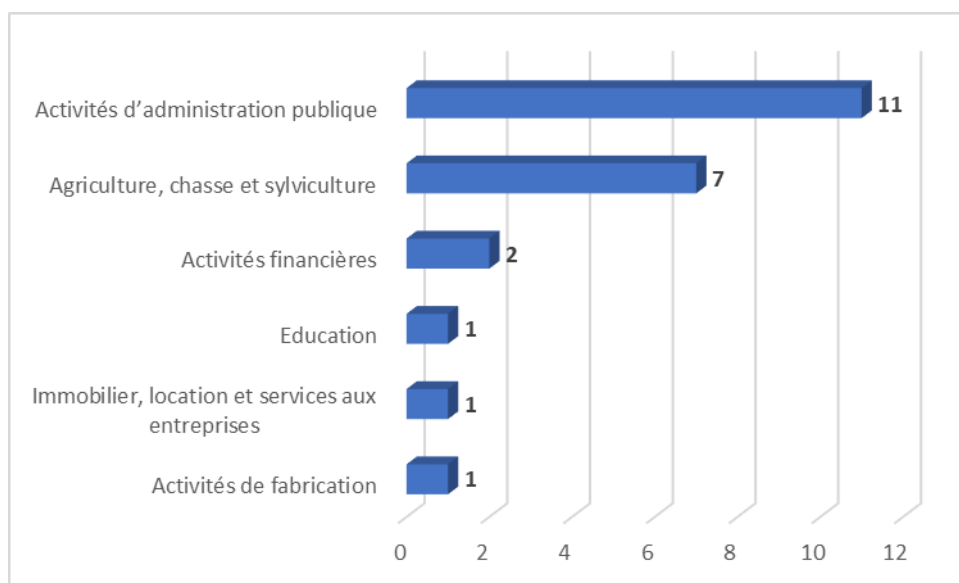
Source : ANPGF, calculs DOE

Par ailleurs, seulement un projet relevant de « l’immobilier, location et services aux entreprises » a été garanti. Ce projet a été soumis par un promoteur de sexe masculin de niveau Bac+4 ou plus.

- **Financement des entreprises**

Au total 22 projets ont bénéficié de l’appui financier de l’ANPGF. Les projets financés relèvent essentiellement des « Activités d’administration publique » (11) et de l’« agriculture, chasse et sylviculture » (07)). Trois projets financés sont répartis à raison d’une dans chacune des branches suivantes « éducation », « immobilier, location et services aux entreprises » et « activités de fabrication ».

Graphique 9 : Répartition des projets financés par l'ANPGF selon les secteurs d'activité de janvier à juin 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

Les projets d'entreprises financés appartiennent aux promoteurs de niveau Bac+2/3 et Bac+4 ou plus avec respectivement 07 et 06 projets financés. Cinq projets de promoteurs ayant un niveau d'instruction du premier cycle du secondaire ont été également financés.

Tableau 8 : Répartition du nombre de projets d'entreprises financés selon le niveau d'instruction et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	0	0	0
Primaire	4	0	4
Premier cycle du secondaire (collège)	3	2	5
Deuxième cycle du secondaire général (lycée)			
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel			
Bac + 2/3	5	2	7
Bac +4 ou Plus	4	2	6
Total	16	6	22

Source : ANPGF, calculs DOE

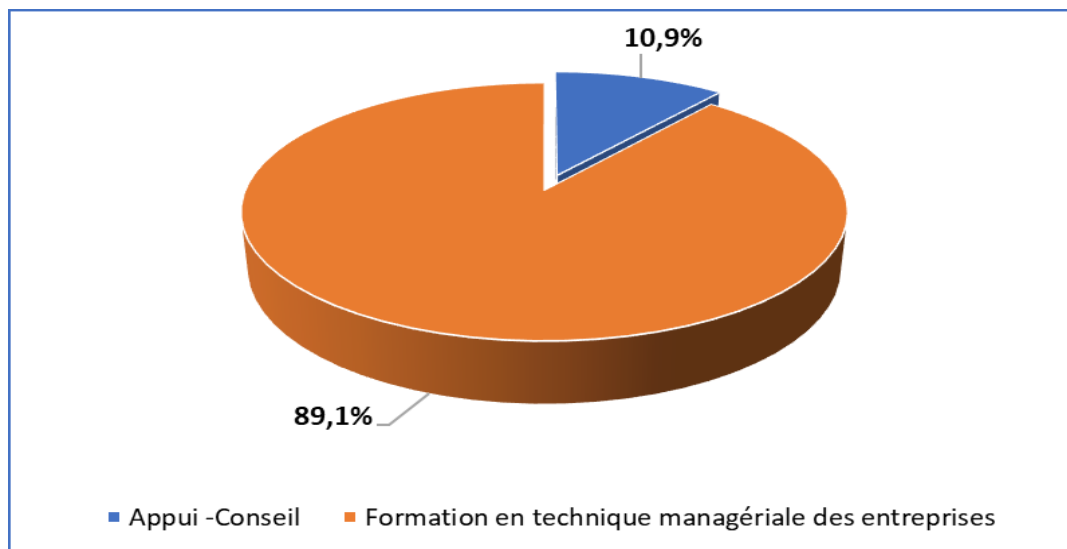
- **Renforcement de capacités des promoteurs**

L'ANPGF renforce les capacités des promoteurs d'entreprises en appui-conseil et en technique managériale des entreprises.

Au cours du premier semestre 2019, au total 1 667 promoteurs dont 99 femmes ont bénéficié de ces formations. S'agissant du type de formation suivie, 10,9% des promoteurs ont

bénéficié de l'appui-conseil et 89,1% du renforcement de capacités en techniques managériales des entreprises.

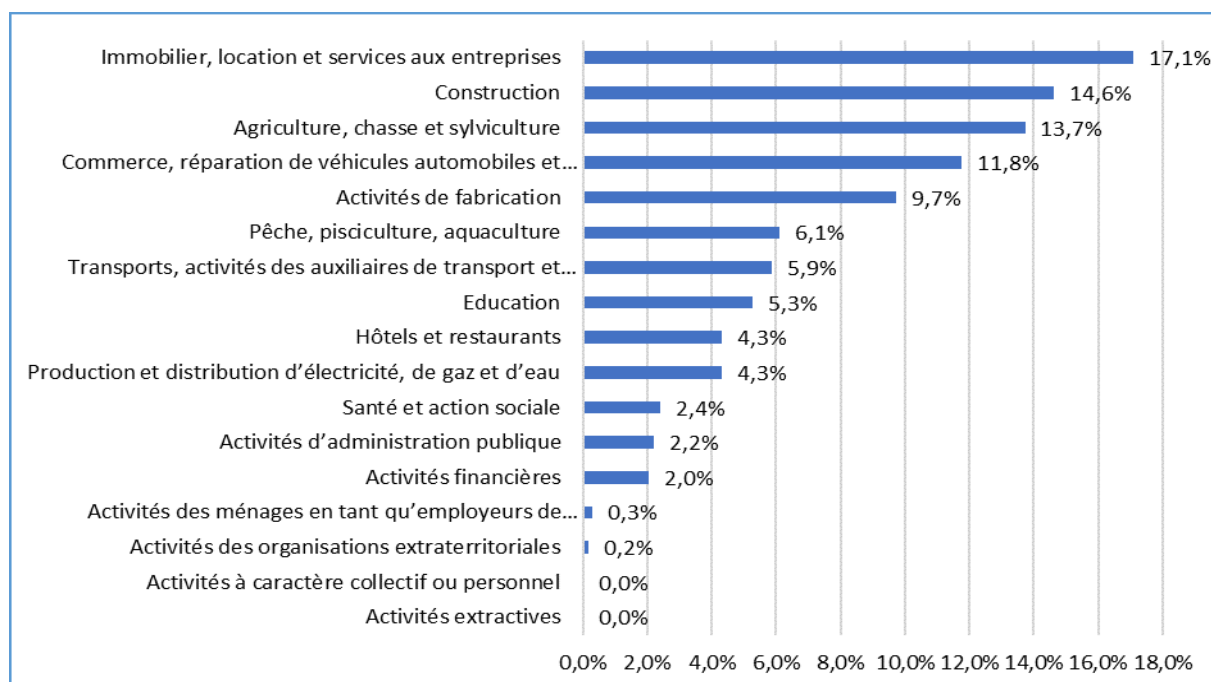
Graphique 10 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon le type de renforcement suivi de janvier à juin 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

La répartition des promoteurs d'entreprises formés selon la branche d'activités montre que les promoteurs de la branche « immobilier, location, services aux entreprises » avec 17,1%, ceux de la branche « construction » avec 14,6% et ceux de la branche « agriculture, chasse et sylviculture » avec 13,7% ont plus bénéficié du renforcement de capacités.

Graphique 11 : Répartition (%) des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de janvier à juin 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

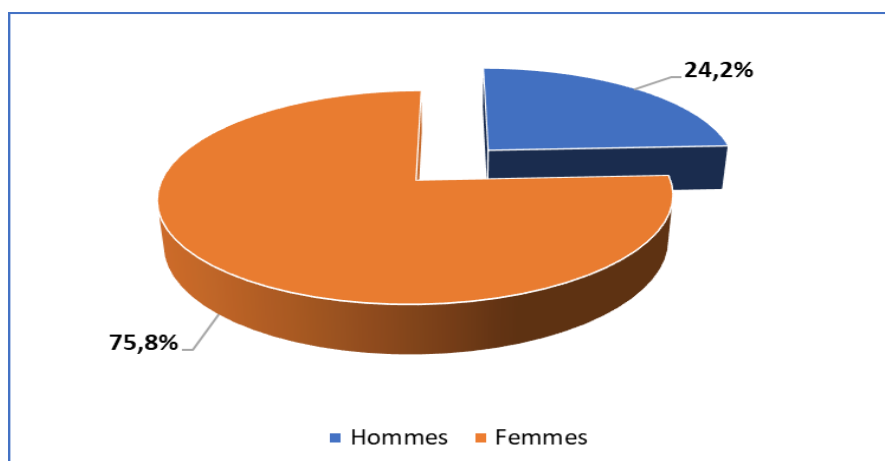
4. Fonds national de la finance inclusive (FNFI)

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) est une institution publique créée par décret n°2013-080/PR du 03 décembre 2013 dont la mission, au titre de l'article 3 dudit décret, est de mettre en place des mécanismes financiers destinés à accompagner les efforts d'inclusion financière de l'Etat au profit des couches vulnérables.

- **Candidatures enregistrées**

Au premier semestre 2019, il est dénombré 11 301 candidatures individuelles enregistrées au FNFI. Parmi ces candidatures, il est noté une prépondérance de la gent féminine avec une proportion de 75,8%.

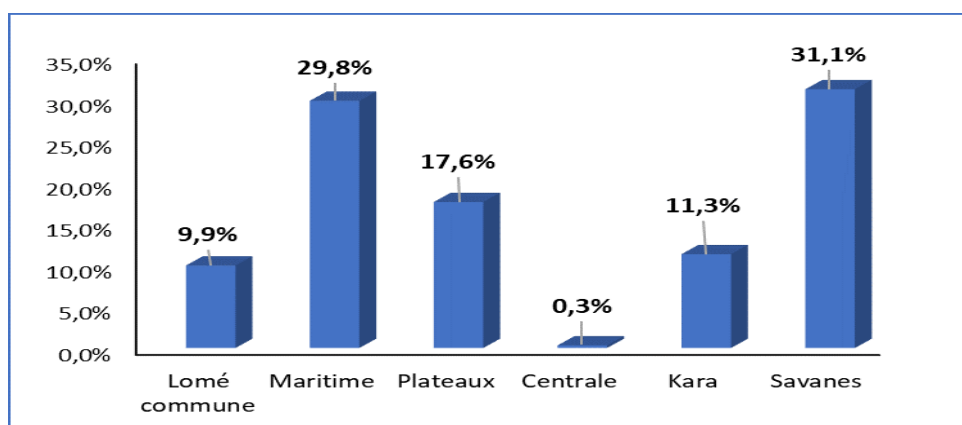
Graphique 12: Répartition (%) des candidatures enregistrées par le FNFI selon le sexe



Source : FNFI, calculs DOE

Du point de vue spatiale, il est enregistré plus de candidatures dans la région des Savanes (31,1%) suivie de la région Maritime (29,8%). Très peu de candidatures proviennent de la région Centrale (0,3%).

Graphique 13 : Répartition (%) des candidatures enregistrées par le FNFI selon la région

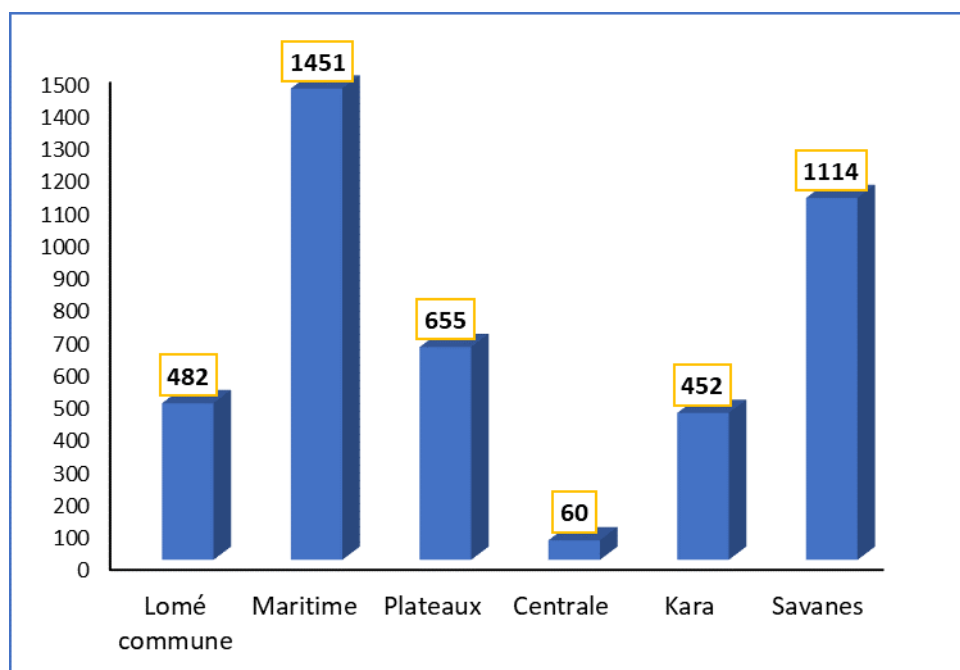


Source : FNFI, calculs DOE

- **Financement**

Les appuis financiers du FNFI ont touché 4 214 groupes solidaires à travers le territoire national. L'analyse selon la région indique que la région Maritime a enregistré le plus grand nombre de groupes solidaires bénéficiaires (1 451) suivie de la région des Savanes (1 114). Dans la région Centrale, seulement 60 groupes solidaires ont été accompagnés.

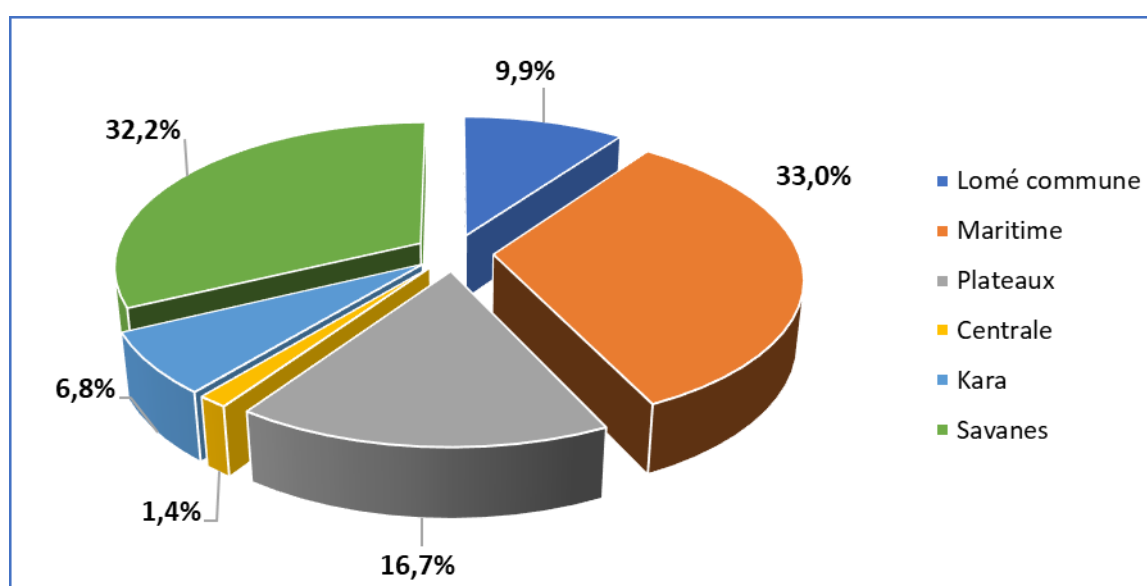
Graphique 14 : Répartition de groupes solidaires bénéficiaires de crédits accordés par le FNFI selon la région de janvier à juin 2019



Source : FNFI, calculs DOE

Sur le plan individuel, il est dénombré 17 869 bénéficiaires des crédits octroyés par le FNFI dont 74,8% de femmes. S'agissant de la localisation géographique, ces bénéficiaires se retrouvent plus dans les régions Maritime (33,0%) et des Savanes (32,2%). La région centrale compte très peu de bénéficiaires (1,4%).

Graphique 15 : Répartition (%) des bénéficiaires de crédits accordés par le FNFI selon la région de janvier à juin 2019



Source : FNFI, calculs DOE

L'accompagnement financier du FNFI a nécessité la mobilisation d'un volume de crédit évalué à 1 255 523 889 FCFA. La répartition de ce crédit par région montre que les régions des savanes (40,6%), maritime (28,1%) et plateaux (18,0%) ont été les principales bénéficiaires.

Tableau 9 : Répartition des crédits accordés par région de janvier à juin 2019

Régions	Montant (FCFA)	Pourcentage
Lomé commune	89 272 000	7,1
Maritime	352 621 900	28,1
Plateaux	226 255 283	18,0
Centrale	16 034 039	1,3
Kara	62 175 000	5,0
Savanes	509 165 667	40,6
Total	1 255 523 889	100,0

Source : FNFI, calculs DOE

La répartition des crédits selon la nature des produits financiers indique que 25,4% du volume total des crédits octroyés ont été destinés au produit « Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF) », 23,3% au produit « Accès des pauvres aux services financiers (APSEF) » et 21,5% au « Produit d'accompagnement spécial-AGRISEF (PAS-AGRISEF) ».

Tableau 10 : Répartition des crédits accordés par le FNFI selon le type de produit et par groupe solidaire de janvier à juin 2019

Produits	Nombre de groupes solidaires	Montant de crédit accordé (FCFA)	Pourcentage
Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF)	697	319 268 000	25,4
Accès des Agriculteurs aux Services Financiers pour l'équipement (AGRISEFE)	0	0	0,0
Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF)	142	64 040 000	5,1
Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF)	1 963	292 418 000	23,3
Produit d'Accompagnement Spécial-AGRISEF (PAS-AGRISEF)	432	270 520 000	21,5
Produit d'Accompagnement Spécial-APSEF (PAS-APSEF)	396	167 150 000	13,3
Produit d'appui à l'Inclusion Financière des femmes vulnérables (PAIFFV)	582	58 825 000	4,7
Projet National de l'entrepreneuriat Rural (PNPER)	2	83 302 889	6,6
Produit d'accompagnement à la formalisation (PAF)	0	0	0,0
Total	4 214	1 255 523 889	100,0

Source : FNFI, calculs DOE

5. Le programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB)

Le PRADEB est un projet financé par la BOAD et le gouvernement Togolais pour soutenir la politique de développement à la base au Togo afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables.

- **Inscription au PRADEB**

Au cours du premier semestre de l'année 2019, le PRADEB a enregistré au total 22 jeunes dont 4 femmes. La région Lomé commune détient le plus grand nombre d'inscription (15).

Tableau 11 : Répartition des jeunes enregistrés par le PRADEB selon le sexe et la région de janvier à juin 2019

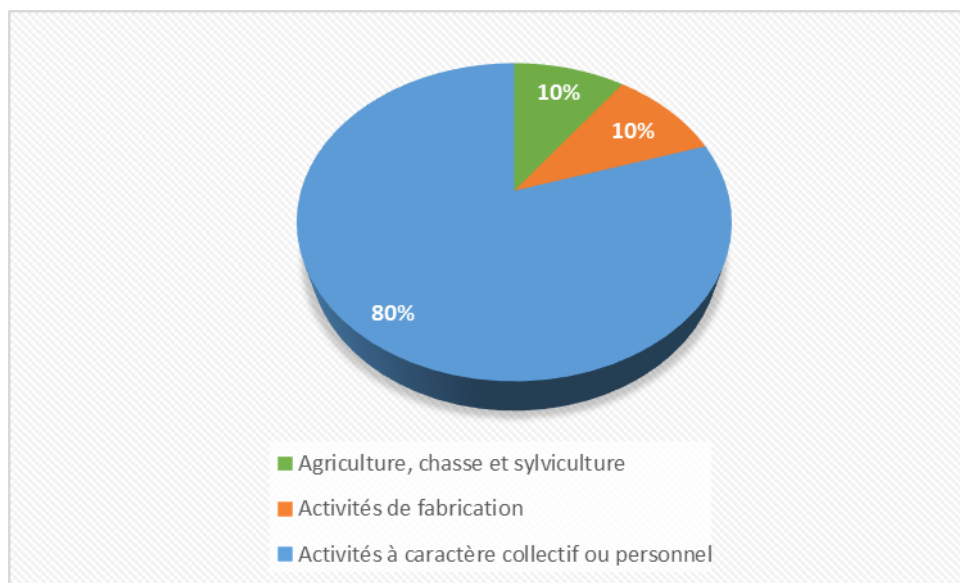
Régions	Homme	Femme	Total
Lomé commune	12	3	15
Maritime	3	1	4
Plateaux	2	0	2
Centrale	0	0	0
Kara	1	0	1
Savanes	0	0	0
Total	18	4	22

Source : PRADEB, calculs DOE

- **Enregistrement de projets**

Il est dénombré 20 projets enregistrés au niveau de PRADEB. La majorité de ces projets enregistrés au cours de cette période provient des branches d'activités à caractère collectif ou personnel (80%) suivis consécutivement par les branches d'activités de fabrications (10%) et des branches d'activités « l'agriculture, la chasse et la sylviculture » (10%).

Graphique 16 : Répartition des projets enregistrés selon les branches d'activités de janvier à juin 2019



Source : PRADEB, calculs DOE

- **Financement de projets**

Au total, le PRADEB a financé 82 projets dont les plus grands nombres émanent des activités à caractère collectif ou personnel (48 projets financés).

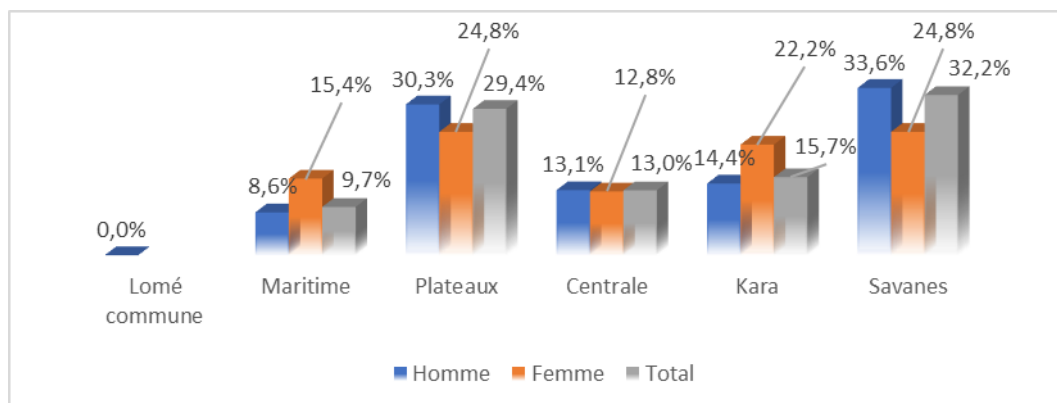
6. Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)

Le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) est un projet du gouvernement togolais qui a pour objectif de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs.

- **Projets enregistrés par le PAEIJ-SP**

Au total, le PAEIJ-SP a enregistré 721 projets dont 16,2% portés par des femmes. Selon la répartition par zone d'implantation du projet, la région des savanes et la région des plateaux ont enregistré le plus grand nombre respectivement 32,2% et 29,4%. Il faut noter qu'aucun projet n'a été enregistré dans la région Lomé commune. Selon la branche d'activité tous les projets enregistrés sont de la branche d'activités Agriculture, chasse et sylviculture.

Graphique 17 : Répartition de nombre de projets enregistrés par le PAEIJ-SP selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur

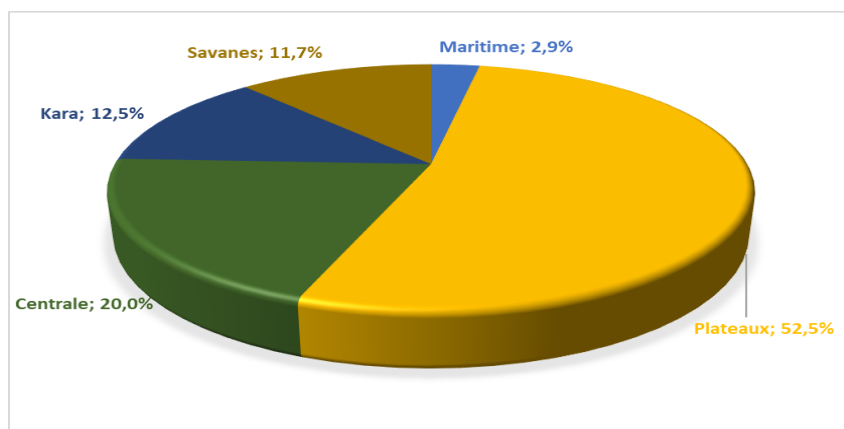


Source : PAEIJ-SP, calculs DOE

- **Jeunes formés et projets financés**

Durant le premier semestre de l'année 2019, le PAEIJ-SP a formé 240 jeunes dont 11,3% de femmes en technique de création et de gestion de micro entreprise. Du point de vue géographique, la majorité des jeunes formés provient de la région des plateaux (52,5%). Par ailleurs, 80 projets ont été financés au cours de cette période.

Graphique 18 : répartition des jeunes formés en technique de création et de gestion de micro entreprise par le PAEIJ-SP selon la région



Source : PAEIJ-SP, calculs DOE

7. Le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risque (MIFA)

Le MIFA est un mécanisme innovant de financement du secteur agricole basé sur le partage de risques. C'est un mécanisme innovant car il part des besoins, de la demande ou du potentiel du marché et organise les chaînes de valeur nécessaires à la satisfaction de ces besoins, pour assurer le maximum de financement au secteur agricole.

Le MIFA a garanti et financé 45 projets d'entreprises portés par 729 bénéficiaires pour un montant total de 2 295 567 747 FCFA au cours du premier semestre 2019. Parmi ces bénéficiaires regroupés en coopérative/entreprise, on ne compte que 61 femmes.

Tableau 12: répartitions des projets financés par région, par type d'entreprise

Région	Type coopérative/ Entreprise		Sexe bénéficiaires		Montant du financement
	SCOOPS	ENTREPRISE	Homme	Femme	
KARA	13	1	230	61	56095694
CENTRALE	26	0	433	0	96434103
MARITIME	1	4	5	0	2143037950
TOTAL	40	5	668	61	2295567747

Source : MIFA, calculs DOE

8. Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ)

Pour accompagner les jeunes à entreprendre, l'état togolais a créé le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Il sert de structure d'appui conseil, de formation, de financement et de garantie aux jeunes entrepreneurs. Au cours du premier semestre 2019, plusieurs jeunes ont bénéficié des services du FAIEJ.

• Profil des jeunes inscrits

Le FAIEJ a enregistré 1 107 jeunes entrepreneurs ou porteurs d'idées d'entreprises. Un peu plus de quatre jeunes sur dix (40,8%) sont de sexe féminin. Ils viennent pour la plupart des régions maritime (35,7%), des plateaux (30,6%) et des Savanes (20,1%). La région centrale est la moins représentée avec 74 jeunes, soit 6,7% des jeunes.

Tableau 13 : Nombre de jeunes inscrits au FAIEJ selon la région et le sexe au premier semestre de 2019

Régions	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	205	18,5	190	17,2	395	35,7
Plateaux	214	19,3	125	11,3	339	30,6
Centrale	32	2,9	42	3,8	74	6,7
Kara	62	5,6	15	1,4	77	7,0
Savanes	142	12,8	80	7,2	222	20,1
Total	655	59,2	452	40,8	1107	100,0

Source : FAIEJ, calculs DOE

- Formation en entrepreneuriat**

Au cours du premier semestre de 2019, le FAIEJ a assuré la formation de 448 jeunes dont 21,9% de femmes en technique de création et de gestion d'entreprises. La plupart des jeunes formés sont issus de la région des plateaux (33,9%). Ils sont suivis de ceux de la région Kara (25,9%) et de Lomé commune (16,5%). La région Maritime se positionne à la dernière place avec 4,0% des jeunes formés.

Tableau 14 : Répartition des jeunes formés en technique de création et de gestion de micro entreprise par le FAIEJ selon la région et le sexe au premier semestre de 2019

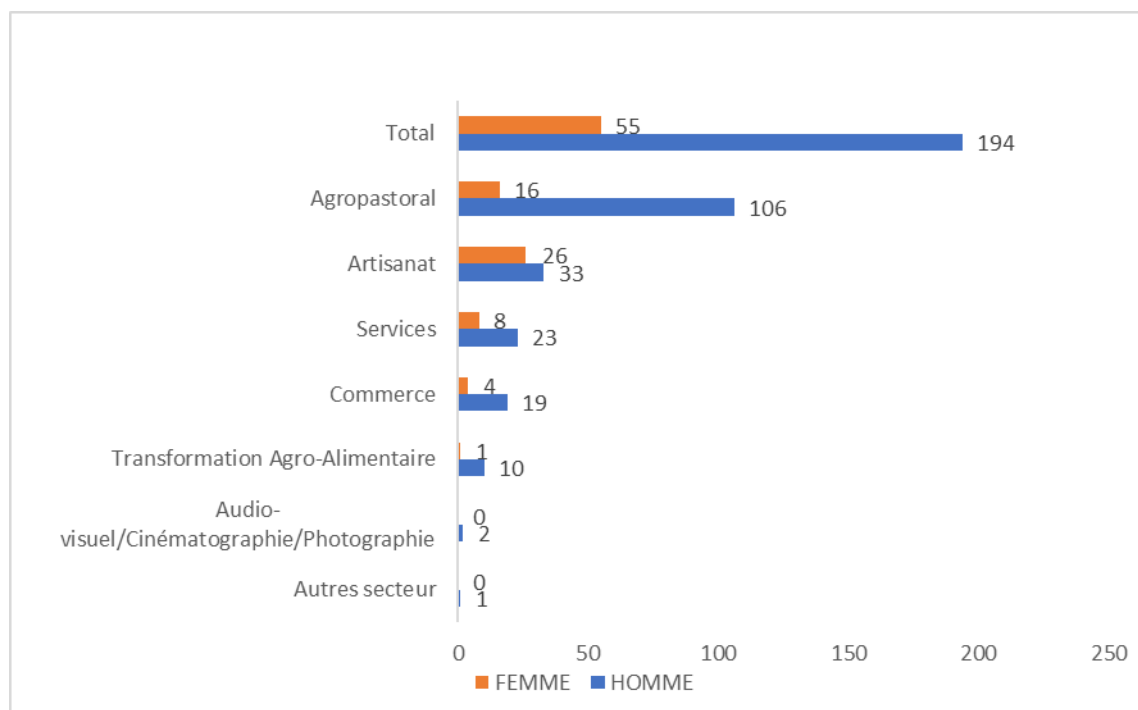
Régions	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Lomé commune	66	14,7	8	1,8	74	16,5
Maritime	14	3,1	4	0,9	18	4,0
Plateaux	107	23,9	45	10,0	152	33,9
Centrale	22	4,9	7	1,6	29	6,5
Kara	89	19,9	27	6,0	116	25,9
Savanes	52	11,6	7	1,6	59	13,2
TOTAL	350	78,1	98	21,9	448	100,0

Source : FAIEJ, calculs DOE

- Soumission et financement des projets d'affaires**

Au cours de cette période, 249 projets (plans d'affaires) ont été soumis au FAIEJ pour financement. Moins du quart de ces projets sont portés par les femmes (22,1%). Ils relèvent essentiellement de l'agropastoral (122) et de l'artisanat (59). Lorsqu'on se réfère au sexe, les projets du secteur artisanat sont dominants chez les femmes alors que ceux du secteur agropastoral sont plus portés par les hommes. .

Graphique 19 : Répartition des projets enregistrés par le FAIEJ selon la branche d'activités et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019



Source : FAIEJ, calculs DOE

Les projets enregistrés par le FAIEJ se répartissent inégalement sur le territoire national. Près de la moitié des projets (47,0%) soumis au FAIEJ sont implantés dans la région des plateaux et 36,5% se retrouvent dans Lomé commune. Parmi les projets soumis, très peu proviennent des régions Centrale (10) et de la Kara (8).

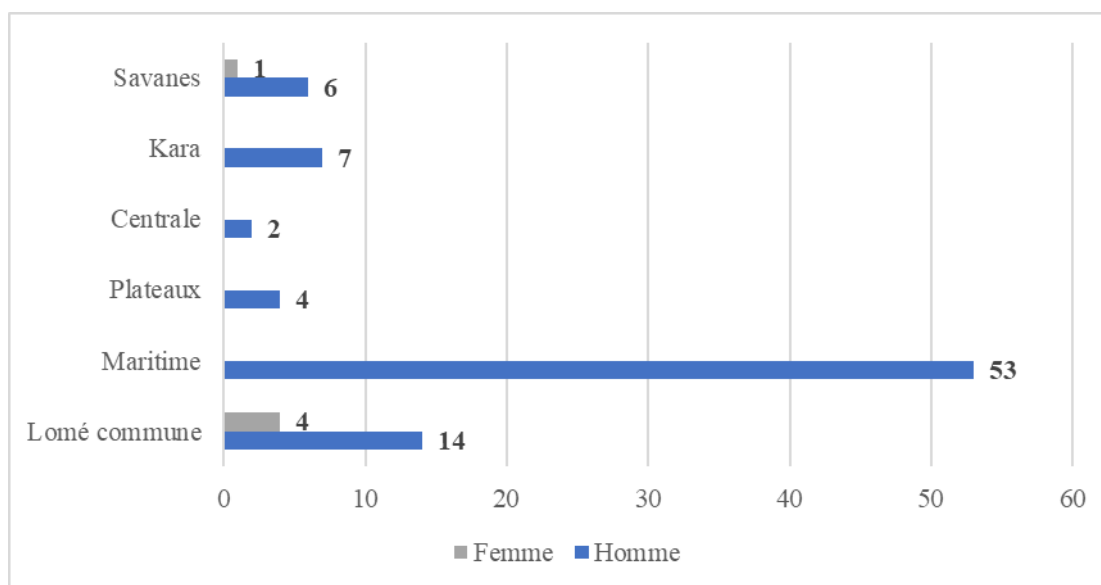
Tableau 15 : Répartition de projets enregistrés par le FAIEJ selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019

REGION	HOMME		FEMME		Total général	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centrale	10	4,0		0,0	10	4,0
Kara	7	2,8	1	0,4	8	3,2
Maritime	69	27,7	22	8,8	91	36,5
Plateaux	89	35,7	28	11,2	117	47,0
Savanes	19	7,6	4	1,6	23	9,2
Total général	194	77,9	55	22,1	249	100,0

Source : FAIEJ, calculs DOE

Le FAIEJ a financé 91 plans d'affaires dont 05 sont envoyés par des femmes. La répartition des plans d'affaire financés selon la région d'implantation du projet montre que plus de la moitié des plans d'affaires financés sont de la région maritime (53). Les 05 plans d'affaires des femmes financés proviennent de Lomé commune (04) et de la région des savanes (01).

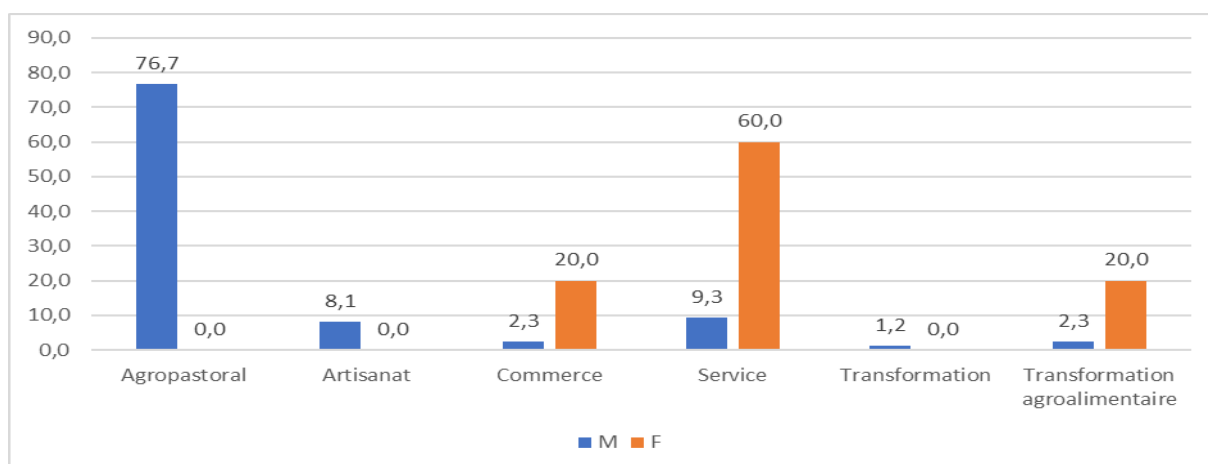
Graphique 20 : Répartition des projets financés par le FAIEJ selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur principal de janvier à juin 2019



Source : FAIEJ, calculs DOE

La répartition des plans d'affaires financés selon la branche d'activité révèle que 76,7% des projets chez les hommes sont du domaine agropastoral. Ensuite, viennent les services (9,3%) et l'artisanat (8,1%). Les plans d'affaires des femmes financés sont relatifs aux services (60,0%) au commerce (20,0%) et à la transformation agroalimentaire (20,0%).

Graphique 21 : Répartition (%) de projets financés par FAIEJ par branche d'activité et le sexe du promoteur de janvier à juin 2019



Source : FAIEJ, calculs DOE

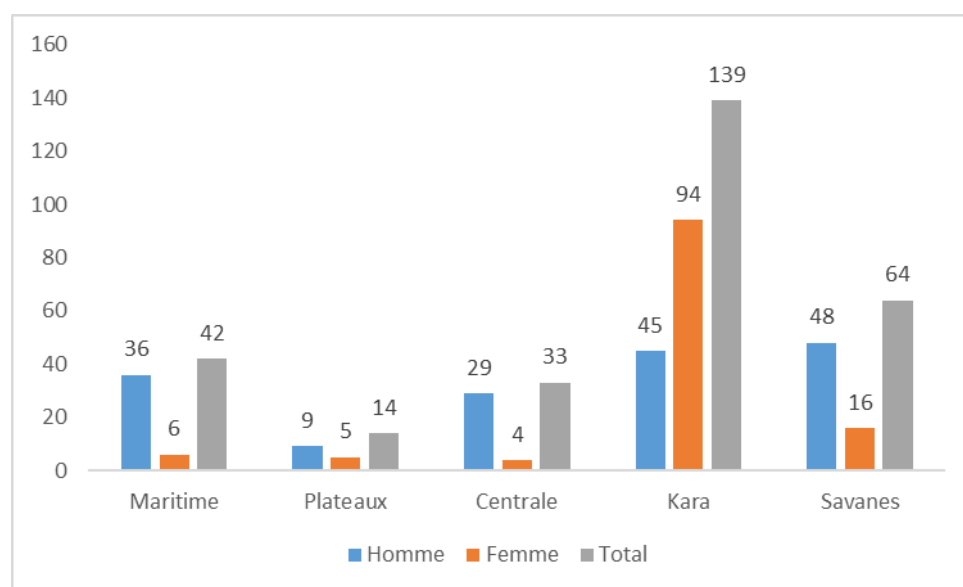
9. Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER)

Le projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) est destiné à développer l'entrepreneuriat rural en vue de générer des emplois pour les communautés ciblées. Il se veut ainsi être un outil de lutte contre la pauvreté dans les zones faiblement développées.

- **Nombre de jeunes inscrits au PNPER**

Le nombre de jeunes inscrit au PNPER au cours du semestre est de 292 provenant principalement des cinq régions économiques du Togo sauf Lomé commune. Au total 166 projets de jeunes ont été enregistrés.

Graphique 22 : répartition des jeunes inscrits au PNPER selon la région et le sexe

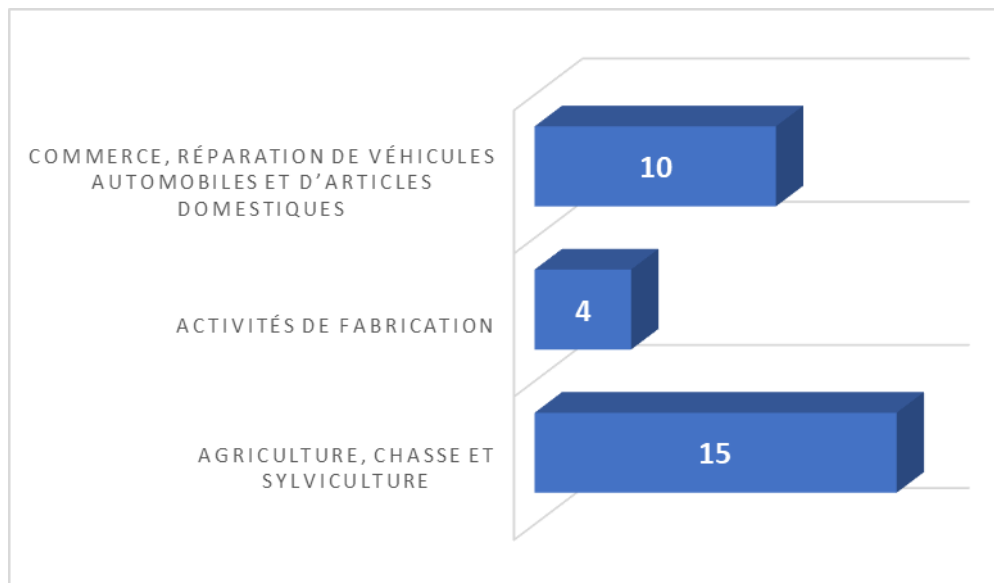


Source : PNPER, calculs DOE

- **Projets financés**

Le PNPER a financé 29 projets qu'on peut classer dans 03 branches d'activités à savoir activités de « Agriculture, chasse et sylviculture » (15), « Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques » (10) et « fabrication » (04). Suivant la répartition géographique, les régions Maritime et Kara totalisent chacune 2 projets financés tandis que la région Centrale est celle ayant enregistré le plus grand nombre de projets financés (15).

Graphique 23 : Répartition des projets de jeunes financés par le PNPER selon la branche d'activités.



Source : PNPER, calculs DOE

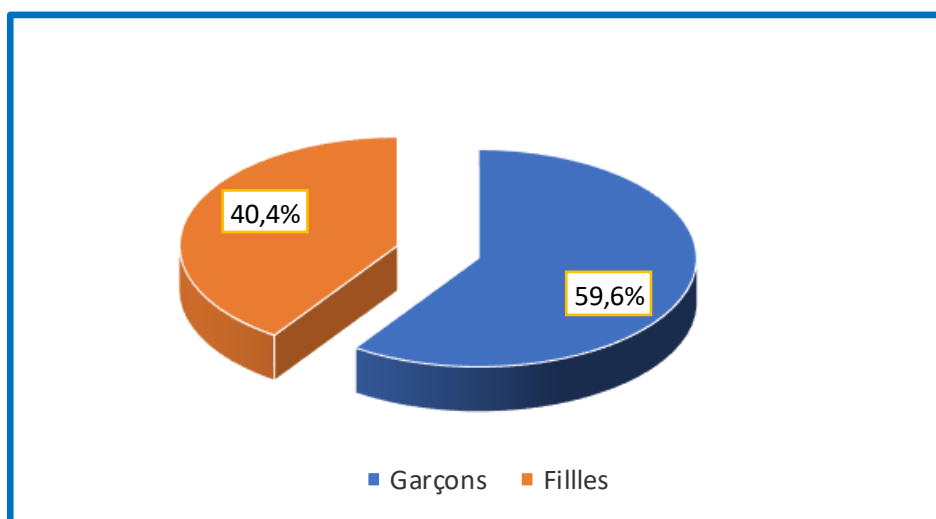
Chapitre 3 : Formation et marché du travail

Ce chapitre est consacré à l'analyse des données statistiques relatives à l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP) et aux universités publiques du Togo.

1. Enseignement technique et formation professionnelle

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, au total 47 682 apprenants dont 19 286 filles, soit 40,4% de l'ensemble des effectifs, ont été recensés dans 225 établissements et centres de formation technique et professionnelle.

Graphique 24 : Répartition (%) des élèves inscrits dans l'ETFP par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019

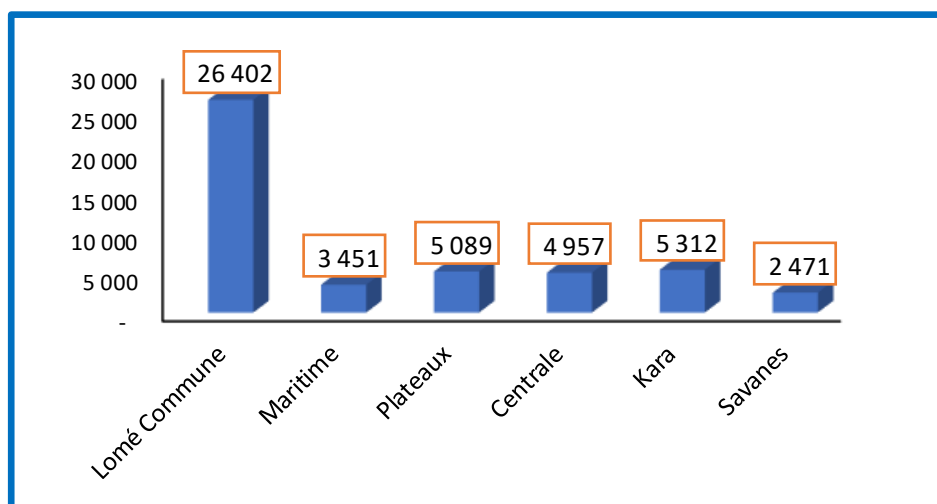


Source: METFP, calculs DOE.

Par rapport à l'année scolaire précédente, les effectifs des apprenants inscrits ont connu une légère progression, soit 2,6% passant de 46 480 apprenants en 2017-2018 à 47 682 en 2018-2019.

L'analyse suivant la répartition géographique montre que Lomé Commune a enregistré 26 402 apprenants, représentant 55,4%. Cette concentration des effectifs à Lomé commune s'explique par le nombre important de centres de formation qui s'y trouve (127, soit 56,4% du nombre total de centres de formation professionnelle au Togo). La région des Savanes enregistre la plus faible proportion d'apprenants (5,2%), soit 2 471 apprenants.

Graphique 25 : Répartition des élèves inscrits dans l'ETFP par région au cours de l'année scolaire 2018-2019



Source: METFP, calculs DOE.

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2019, le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) a financé la formation de 177 salariés provenant des entreprises privées (167) et parapubliques (10). Il faut souligner qu'aucun salarié du public n'a bénéficié des formations financées par le FNAFPP.

Suivant le sexe, seulement 04 femmes salariées ont pu bénéficier du renforcement de capacités financé par ce fonds.

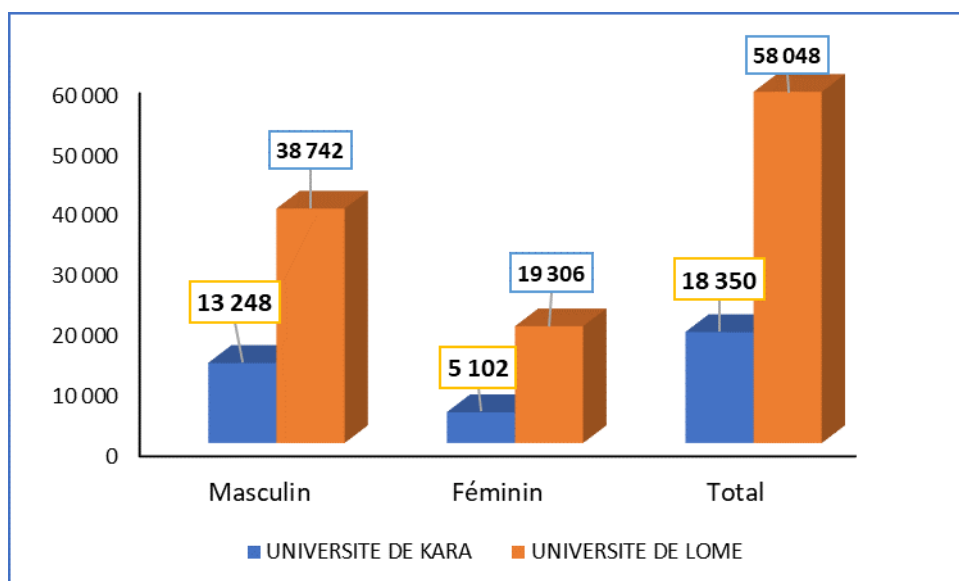
2. Enseignement supérieur public

Les données traitées et analysées dans cette partie sont celles provenant des deux universités publiques du Togo à savoir l'Université de Lomé (UL) et l'Université de Kara (UK).

• Population estudiantine

Au cours de l'année académique 2018-2019, il est enregistré 76 398 étudiants dans les 2 universités publiques dont 18 350 étudiants à l'UK, soit 24,0%. Il y a plus d'hommes inscrits que de femmes dans les deux universités.

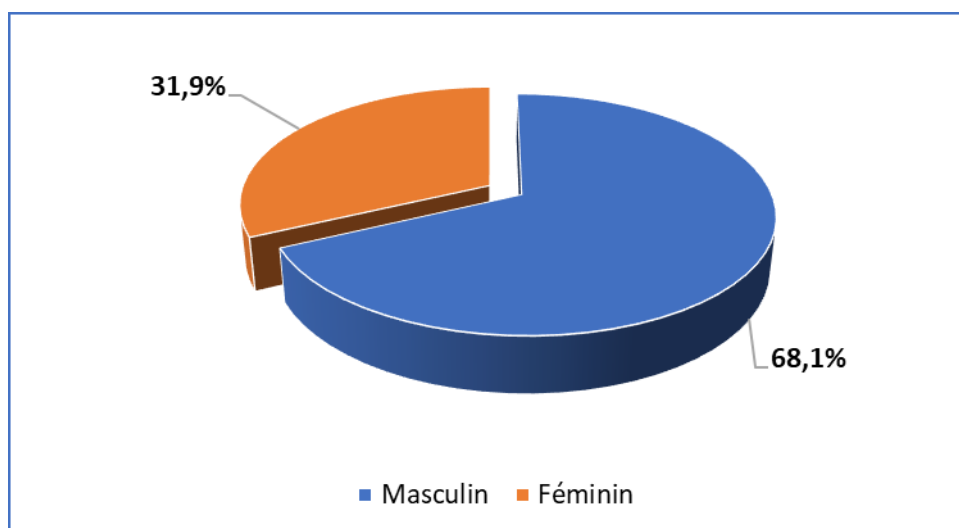
Graphique 26 : Répartition des étudiants inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019



Source, DPPE, MESR, calculs DOE

L'effectif total des femmes inscrites dans les deux universités est de 24 408, soit 31,9% des étudiants.

Graphique 27 : Répartition (%) des étudiants par sexe inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019

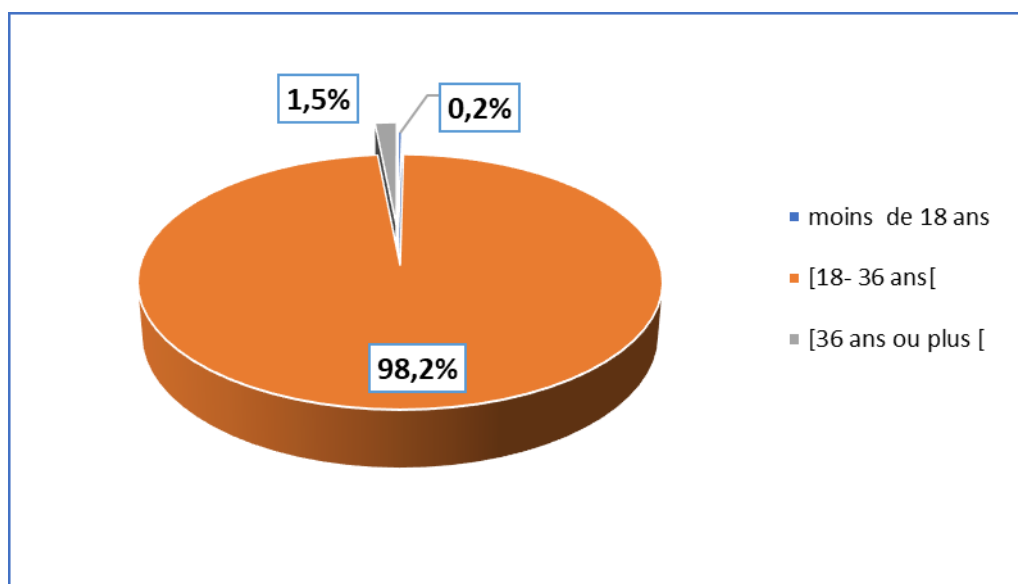


Source, DPPE, MESR, calculs DOE

Selon l'université fréquentée, les femmes représentent 27,8% des étudiants de l'UK et 33,3% de ceux de l'UL.

L'analyse des données par âge montre que la majorité des étudiants inscrits (98,2%) dans les universités publiques sont de la tranche 18-35 ans. Par contre, les étudiants âgés de 36 ans ou plus ne représentent que 1,5%. Il est également dénombré les moins de 18 ans avec une proportion de 0,2%.

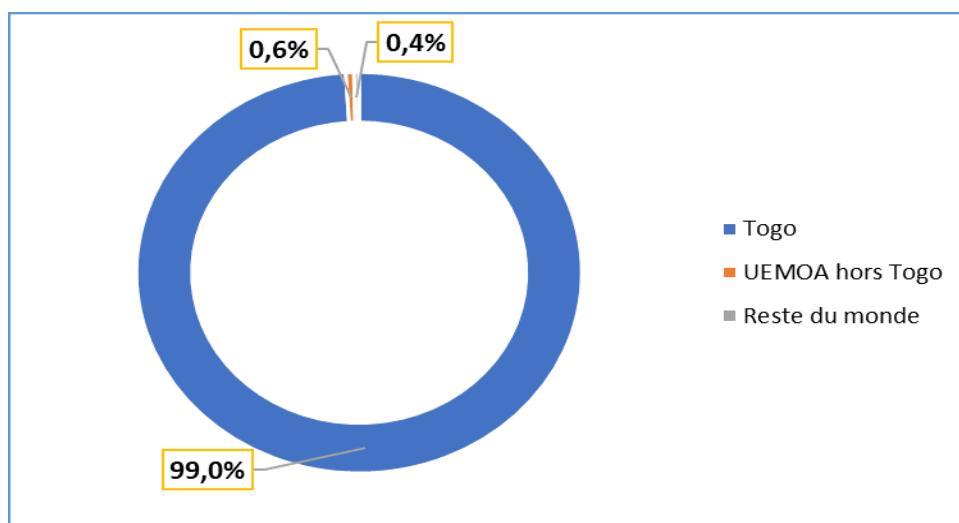
Graphique 28 : Répartition (%) des étudiants par âge inscrits dans les universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019



Source, DPPE, MESR, calculs DOE

Lorsqu'on considère la nationalité, la majorité des étudiants sont togolais (99,0%). Les étudiants ressortissants des autres pays membres de l'UEMOA et du reste du monde sont très peu dénombrés avec respectivement 0,6% et 0,4% des inscrits.

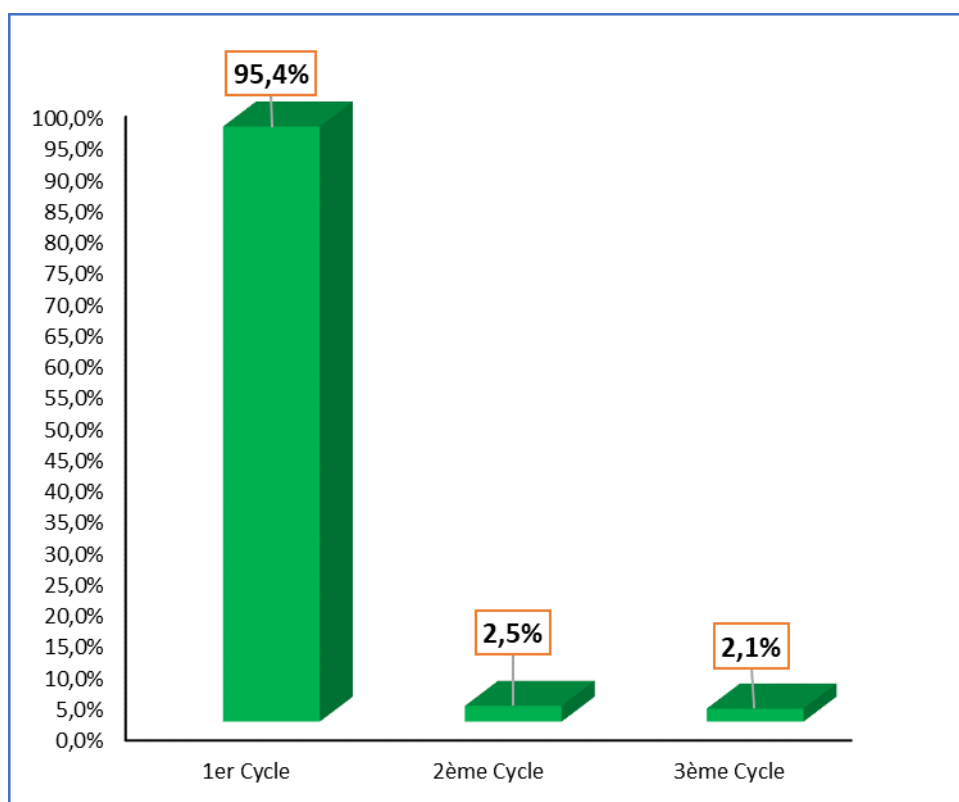
Graphique 29 : Répartition (%) des étudiants dans les universités publiques selon la nationalité au cours de l'année académique 2018-2019



Source, DPPE, MESR, calculs DOE

En considérant le cycle d'études, les étudiants du premier cycle représentent 95,4% des inscriptions. Les inscriptions restent faibles aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles qui ne comptent respectivement que 2,5% et 2,1% de l'ensemble des effectifs.

Graphique 30: Répartition (%) des étudiants des universités publiques selon le cycle d'étude au cours de l'année académique 2018-2019

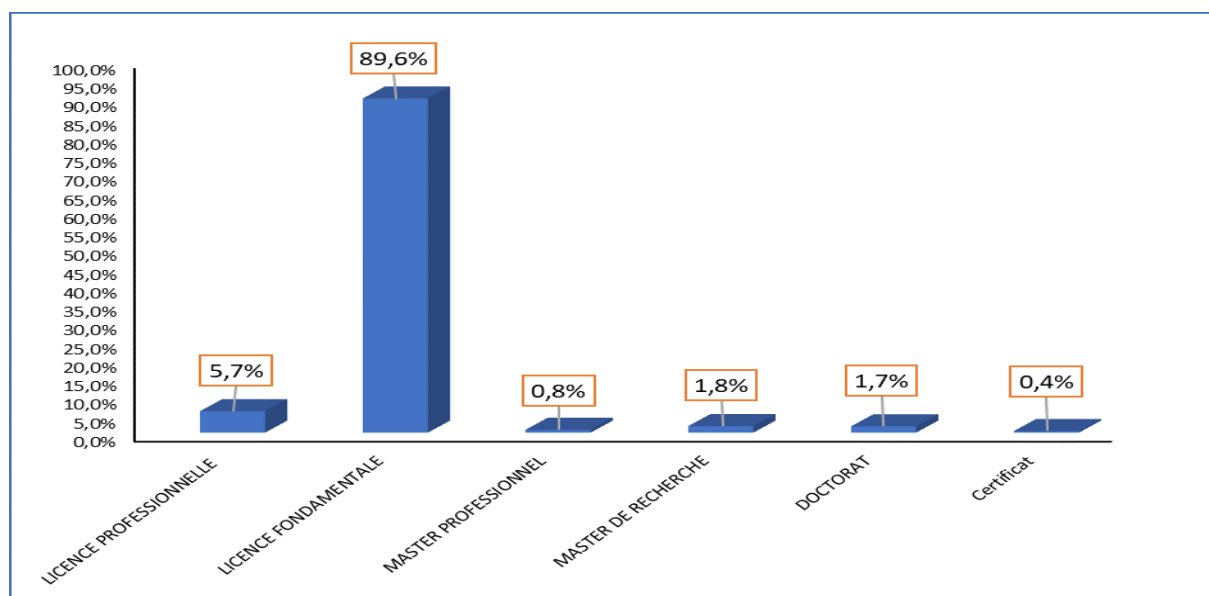


Source : DPPE, MESR, calculs DOE

Cette situation s'explique par les abandons et les redoublements fréquents dans le premier cycle et les critères de sélection à l'entrée des cycles 2 et 3.

En prenant en compte le type de diplômes, la plupart des étudiants inscrits préparent la licence fondamentale (89,6%). Il y a peu d'inscription dans les formations professionnelles.

Graphique 31 : Répartition (%) des étudiants des universités publiques selon le diplôme préparé au cours de l'année académique 2018-2019.

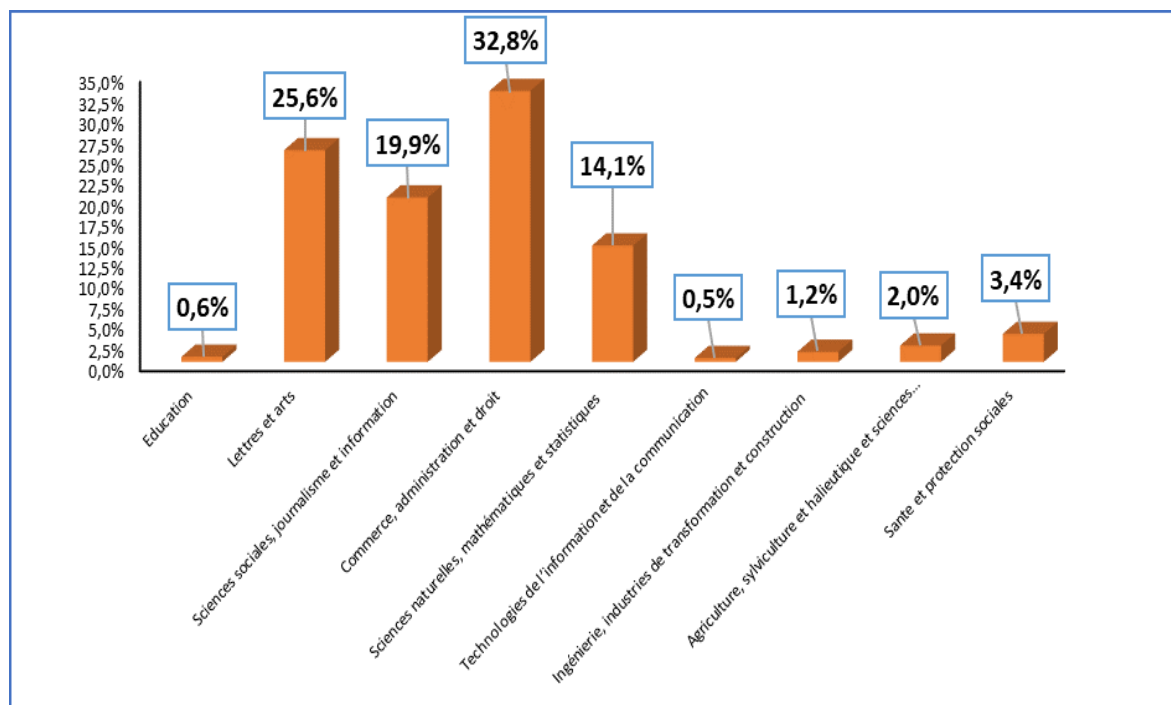


Source : DPPE, MESR, calculs DOE

Pour améliorer l'efficacité et la qualité des systèmes éducatifs, les domaines de formation ont été organisés en fonction de la classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO¹. Ainsi, les domaines d'études dans les universités publiques ont été regroupés suivant la CITE. L'analyse des inscriptions indique que les domaines d'études « Commerce, administration et droit » (32,8%), « Lettres et arts » (25,6%), « Sciences sociales, journalisme et information » (19,9%) ont enregistré le plus d'étudiants.

¹ Organisation des Nations-unies pour l'Education, la Science et la Culture

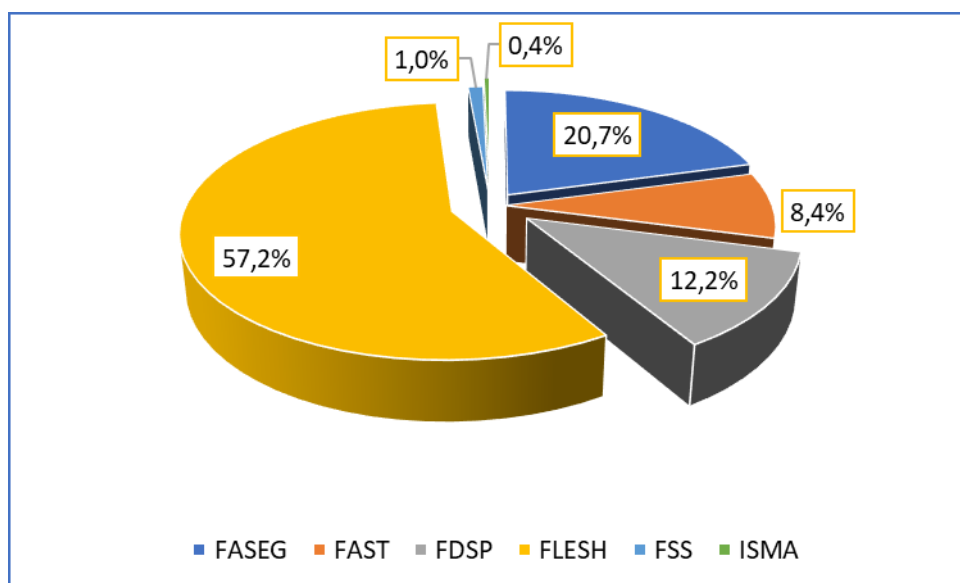
Graphique 32 : Répartition des étudiants des universités selon le domaine d'études de la classification internationale type de l'éducation (CITE) au cours de l'année académique 2018-2019



Source : DPPE, MESR, calculs DOE

Par ailleurs, la ventilation des effectifs des étudiants par type d'établissement fréquenté montre qu'à l'UK où il est compté 6 établissements, plus de la moitié des inscriptions (57,2%) se retrouvent à la Faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) et 20,7% à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG). La Faculté des sciences de la santé (1,0%) et l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture (ISMA) (0,4%) sont les établissements qui ont enregistré moins d'inscriptions.

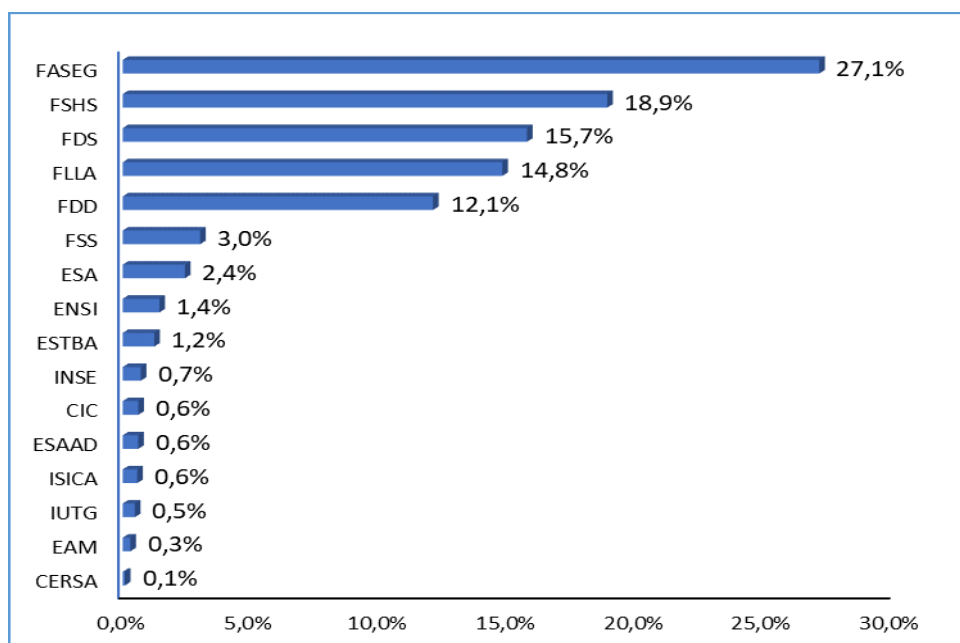
Graphique 33: Répartition (%) des étudiants inscrits par établissement à l'UK au cours de l'année académique 2018-2019



Source : DPPE, MESR, calculs DOE

A l'université de Lomé, 16 établissements (facultés, écoles, instituts et centres de formations) ont accueilli 58 048 étudiants au cours de l'année académique 2018-2019. Les plus grands effectifs d'étudiants inscrits se retrouvent à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), à la Faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS) et à la Faculté des sciences (FDS) avec respectivement 27,1%, 18,9% et 15,7% des inscriptions enregistrées.

Graphique 34 : Répartition (%) des étudiants inscrits à l'UL par établissement au cours de l'année académique 2018-2019



Source : DPPE, MESR, calculs DOE

- **Personnel des universités publiques**

- ❖ **Personnel enseignant**

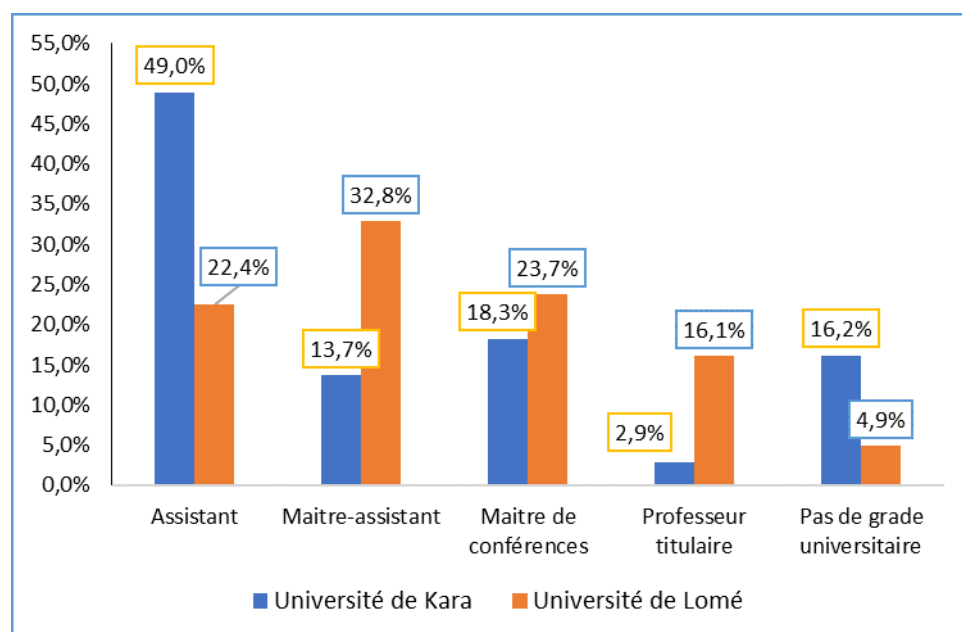
Dans les deux universités publiques, il est dénombré 789 enseignants dont 80 femmes (soit 10,1%) au cours de l'année universitaire 2018-2019.

La répartition par université montre que l'UK a compté 241 enseignants dont 23 femmes et l'UL 548 enseignants dont 57 femmes.

Selon le type de contrat, les enseignants permanents représentent 57,4% contre 42,6% pour les contractuels dans les deux universités. Toutefois il faut relever que la proportion des enseignants permanents est plus importante à l'UL (61,5%) qu'à l'UK (48,1%).

Sur le plan du grade universitaire, les Assistants (49,0%) sont les plus nombreux à l'UK tandis qu'à l'UL les Maîtres-assistants sont les plus représentés avec une proportion de 32,8%. Dans les deux universités, les professeurs titulaires sont moins nombreux avec une proportion de 16,1% à l'UL et seulement 2,9% à l'UK. Il faut souligner que des enseignants sans grade universitaire, probablement des professionnels, interviennent dans les universités publiques. Ils représentent 4,9% de l'effectif des enseignants à l'UL et 16,2% à l'UK.

Graphique 35 : Répartition des enseignants par grades universitaires à l'UK et à l'UL au cours de l'année académique 2018-2019



Source : DPPE, MESR, calculs DOE

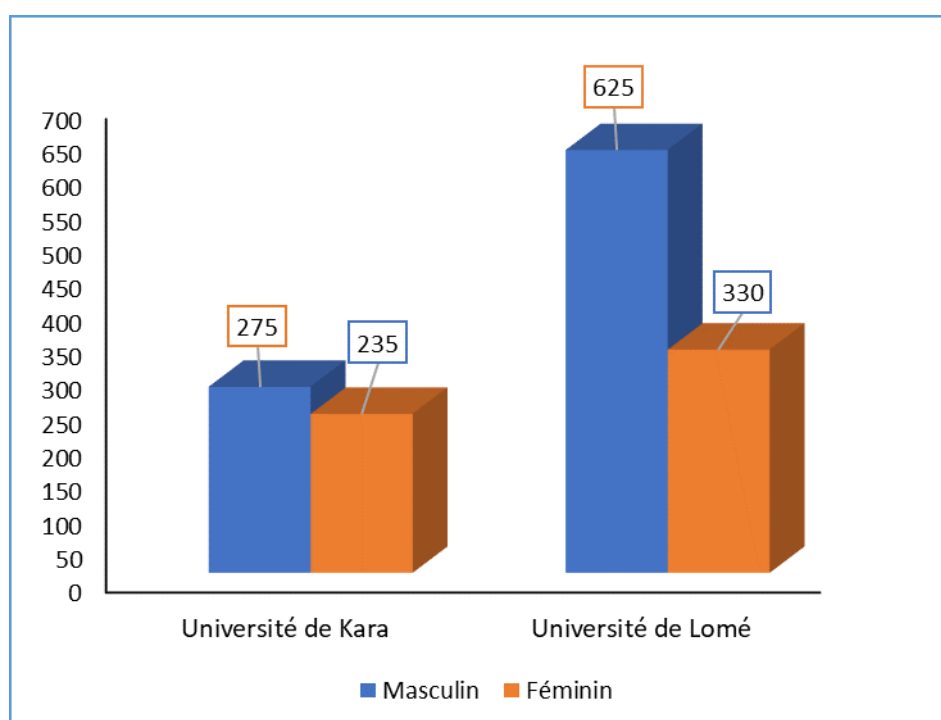
Par ailleurs, quel que soit le grade considéré, les femmes enseignantes sont moins représentées.

- **Personnel administratif et technique**

Les deux universités publiques ont employé au total 1 465 agents administratifs et techniques dont 510 à l'UK. A l'UK il est compté 275 hommes agents administratifs et techniques contre 235 femmes tandis qu'à l'UL il est dénombré 625 hommes contre 330 femmes. La gent féminine représente donc 38,6% de l'ensemble des agents.

L'analyse par université montre que la représentativité des femmes est plus importante à l'UK (46,1%) qu'à l'UL (34,6%).

Graphique 36 : Répartition du personnel administratif et technique des universités publiques au cours de l'année académique 2018-2019



Source : DPPE, MESR, calculs DOE

CHAPITRE 4 : Relations de travail et sécurité sociale

Ce chapitre analyse les informations relatives aux relations de travail entre les employeurs et les travailleurs ainsi que celles relatives à l'affiliation des entreprises et à l'immatriculation des travailleurs à la Caisse nationale de sécurité sociale au cours du premier semestre 2019. Ces informations sont fournies par la Direction générale du travail (DGT) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

1. Contrats visés

Le nombre total de contrats de travail des nationaux visés par la DGT au premier semestre 2019, s'élève à 3 504 dont 85,5% de contrats à durée déterminée.

La commune de Lomé enregistre le plus grand nombre de contrats visés (1 980), soit 64,8% de l'ensemble. La région des Savanes, avec 85 contrats visés, a enregistré le plus faible nombre, soit 2,4%.

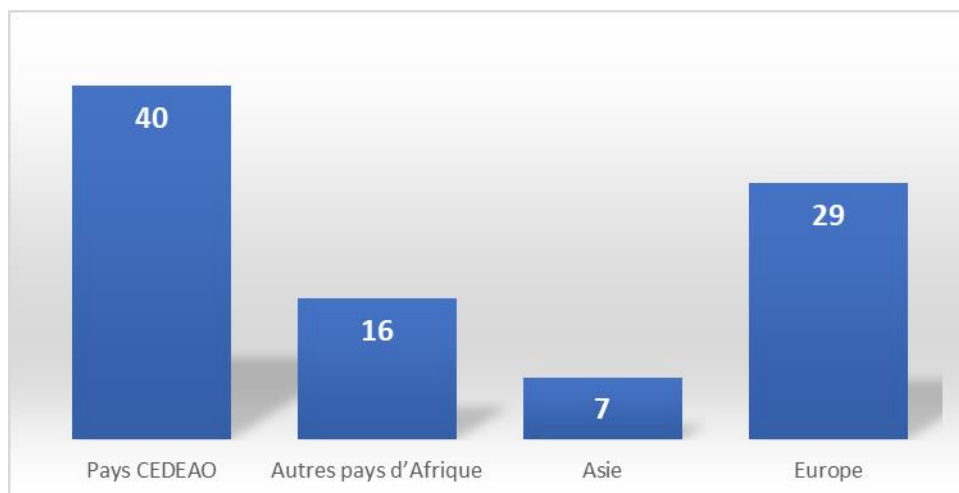
Tableau 16 : Répartition des contrats des nationaux selon les régions et le type de contrat au premier semestre 2019

Régions	Durée déterminée	Durée indéterminée	Total
Lomé commune	1787	193	1980
Maritime	721	67	788
Plateaux	82	77	159
Centrale	86	24	110
Kara	264	118	382
Savanes	59	26	85
Total	2 999	505	3 504

Source: DGT, calcul DOE

Par ailleurs, 92 contrats des expatriés ont été visés au cours du semestre. Parmi eux, 56 concernent les ressortissants africains dont 40 pour ceux des pays de la CEDEAO. Le nombre de contrats visés concernant les ressortissants des pays d'Europe s'élève à 29.

Graphique 37 : Répartition des contrats des expatriés par régions et par type de contrat au premier semestre 2019



Source : DGT, calcul DOE

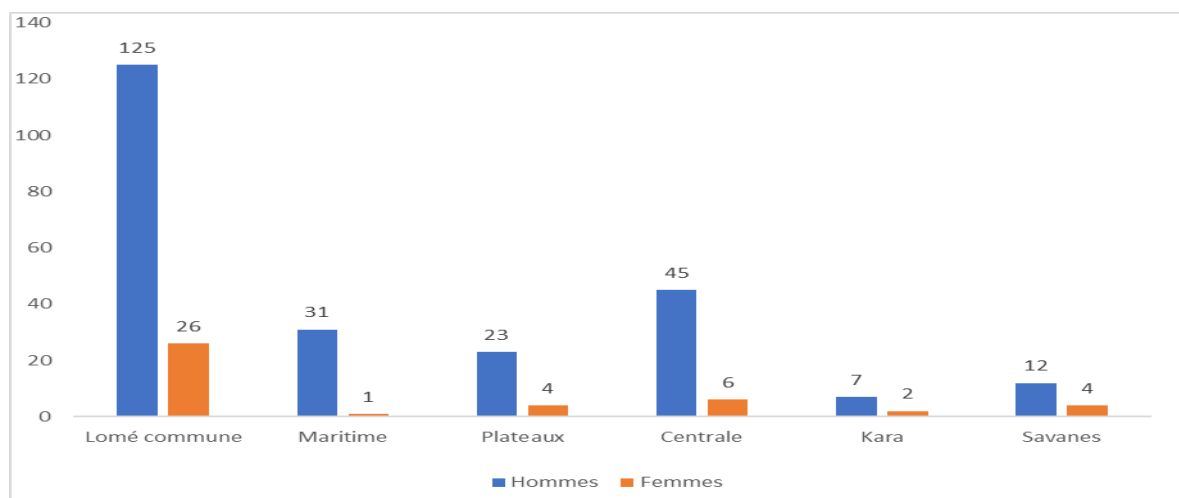
2. Fermeture d'entreprises et licenciements

Au premier semestre 2019, un total de 10 entreprises ont été fermées dont 9 sont des entreprises individuelles. La région des plateaux est la plus touchée avec 6 entreprises fermées.

Le licenciement a concerné 286 agents dont 151 dans la commune de Lomé et 9 dans la région de la Kara au cours du premier semestre 2019. Les hommes représentent la proportion la plus importante avec 243 licenciements, soit 84,9%.

Selon les branches d'activités, celles de « l'immobilier de la location et du service aux entreprises » avec 51 licenciements et de « l'éducation » avec 30 sont les plus touchées. L'administration publique est la branche d'activités la moins affectée avec un seul licenciement (voir tableau 25 en annexe).

Graphique 38 : Répartition des licenciements enregistrés par région et par sexe au premier semestre 2019



Source : DGT, calcul DOE

3. Affiliation des entreprises et immatriculation des travailleurs à la CNSS

Au premier semestre 2019, un total de 561 entreprises ont été affiliées à la CNSS. La quasi-totalité des entreprises affiliées sont du secteur privé (557). Une seule relève du secteur parapublic.

La région maritime a enregistré le plus grand nombre d'entreprises affiliées (532). En dehors de la région de la Kara où 11 entreprises ont été affiliées, le nombre d'entreprises affiliées dans chacune des régions restantes est moins de 10. Pour ce semestre, il n'y a pas eu d'affiliation d'entreprises dans Lomé commune.

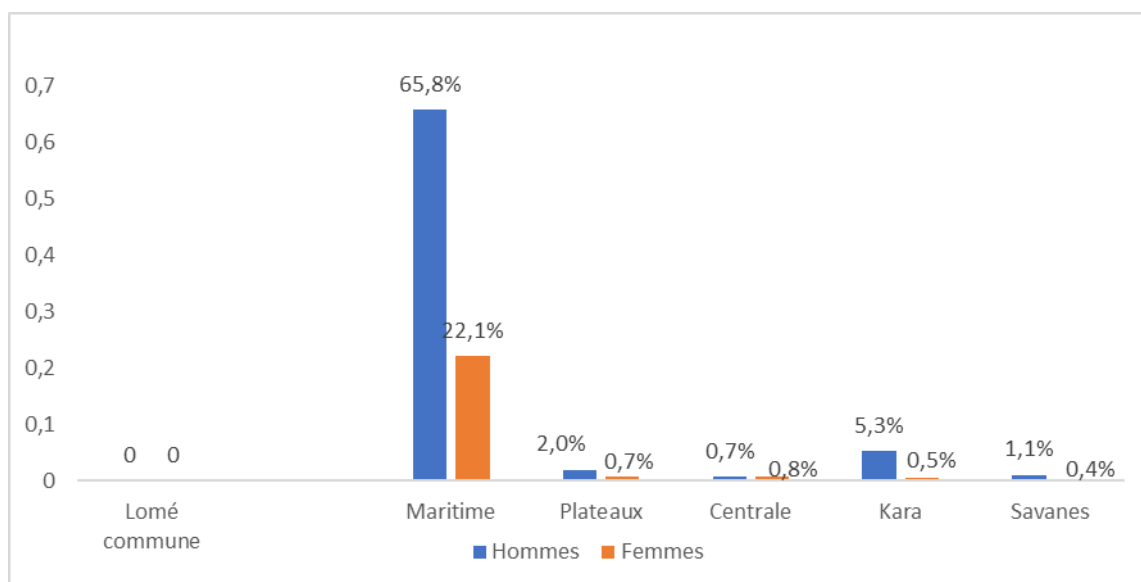
Tableau 17 : Répartition des entreprises affiliées à la CNSS par région et par secteur au premier semestre 2019

Régions	Public	Parapublic	Privé	Ensemble
Lomé commune	0	0	0	0
Maritime	02	01	529	532
Plateaux	0	0	08	08
Centrale	0	0	06	06
Kara	01	0	10	11
Savanes	0	0	04	04
Total	03	01	557	561

Source CNSS calcul DOE

La CNSS a enregistré l'immatriculation de 5195 travailleurs au premier semestre 2019 dont 24,5% de sexe féminin. La région maritime vient en tête avec 87,9%. Les régions Centrale et des Savanes ont enregistré chacune 1,5% de travailleurs immatriculés alors qu'il n'y a pas eu de travailleurs immatriculés dans Lomé commune.

Graphique 39: Répartition des travailleurs inscrits au premier semestre 2019 par région et par sexe



Source CNSS calcul DOE

4. Accidents du travail enregistrés par la CNSS

Au premier semestre 2019, la CNSS a enregistré la déclaration de 769 accidents de travail dont 124 concernent les femmes. Selon le lieu de l'accident, on dénombre 397 accidents survenus sur le lieu de travail et 372 accidents de trajet.

Tous les 769 accidents ont été pris en charge par la CNSS.

Par ailleurs, la région maritime a connu le plus fort taux d'accidents de travail avec un total de 741 alors que les régions des plateaux, centrale et des savanes ont connu le plus faible nombre avec un seul accident de travail déclaré et pris en charge pour chacune de ces régions. Le nombre de personnes décédées suite aux accidents de travail s'élève à 14, uniquement dans la région maritime (confère tableau n°26 en annexe).

Tableau 18 : Répartition des accidents de travail déclarés et pris en charge par la CNSS par sexe et par région au premier semestre 2019

N°	Régions	Sur le trajet		Sur le lieu du travail		Ensemble	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1	Lomé	0	0	0	0	0	0
2	Maritime	276	78	347	40	623	118
3	Plateaux	5	2	9	0	14	2
4	Centrale	1	2	0	0	1	2
5	Kara	6	1	0	1	6	2
6	Savanes	1	0	0	0	1	0
	Total	289	83	356	41	645	124

Source CNSS calcul DOE

CHAPITRE 5 : Indicateurs socioéconomiques

Ce chapitre analyse l'évolution des prix moyens de certains produits de première nécessité, le taux d'inflation et l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) fournies par l'INSEED. Il présente également la situation des entreprises créées et enregistrées au Centre des Formalités des Entreprises (CFE).

1. Prix moyens de certains produits de première nécessité

Au cours du semestre, les prix moyens au kg des produits céréaliers ont légèrement varié. Le prix moyen du kg de maïs séché en grains crus vendu au grand bol a augmenté. De 156F en janvier, il s'est retrouvé à 167F en juin. Par contre, celui du mil en grains crus vendu au petit bol a diminué. De 379F, il a fini à 365F. Il en est de même pour celui du riz importé longs grains vendu au petit bol qui a varié de 443F en janvier à 437F à la fin du semestre.

Par ailleurs, les prix moyens au kg de la viande de bœuf avec os, du chinchard frais (Akpala moumou) et du chinchard fumé ont baissé au cours du semestre. Les prix moyens du litre de l'huile de palme traditionnelle (Zomi) et de l'huile végétale (Nioto) ont également connu une baisse au cours de la période.

Les prix moyens des haricots blancs et rouges secs ont évolué en dents de scie suivant la même tendance.

Les prix moyens des produits pétroliers ont augmenté. Par contre, ceux du gaz butane de 12 kg et de 6kg sont restés stables.

Tableau 19 : Evolution des prix moyens de certains biens de janvier à juin 2019 (en FCFA)

Désignation des produits	Unités	jan	févr	mar	avr	mai	juin
Maïs séché en grains crus vendu au grand bol	Kg	156	155	153	154	165	167
Mil en grains crus vendu au petit bol	Kg	379	386	371	393	385	365
Riz importé brisé vendu au petit bol	Kg	525	524	538	508	504	525
Riz importé longs grains vendu au petit bol	Kg	443	438	440	429	439	437
Viande de bœuf avec os au kg	Kg	1912	1892	1860	1876	1855	1855
Chinchard frais (Akpala moumou)	Kg	1555	1450	1435	1428	1559	1462
Akpala fumé (Chinchard)	Kg	2201	2076	2075	2084	2040	2139
Huile de palme traditionnelle (Zomi)	L	1044	1016	1020	994	1002	1015
Huile végétale (Nioto)	L	719	705	685	682	669	676
Tomates rondes (Pomme)	Kg	491	416	418	454	865	933
Igname	Kg	269	276	303	338	369	486
Farine de manioc (Gari)	Kg	295	300	285	291	296	304
Haricots blancs secs	Kg	482	471	483	453	474	465
Haricots rouges secs	Kg	518	512	542	530	529	520
Charbon de bois	Kg	131	126	125	119	114	109
Essence "SUPER" dans les stations services administrés	L	548	548	555	564	564	564
Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés	L	550	550	557	567	567	567
Gaz butane ou propane, 12 kg	12,5 kg	6500	6500	6500	6500	6500	6500

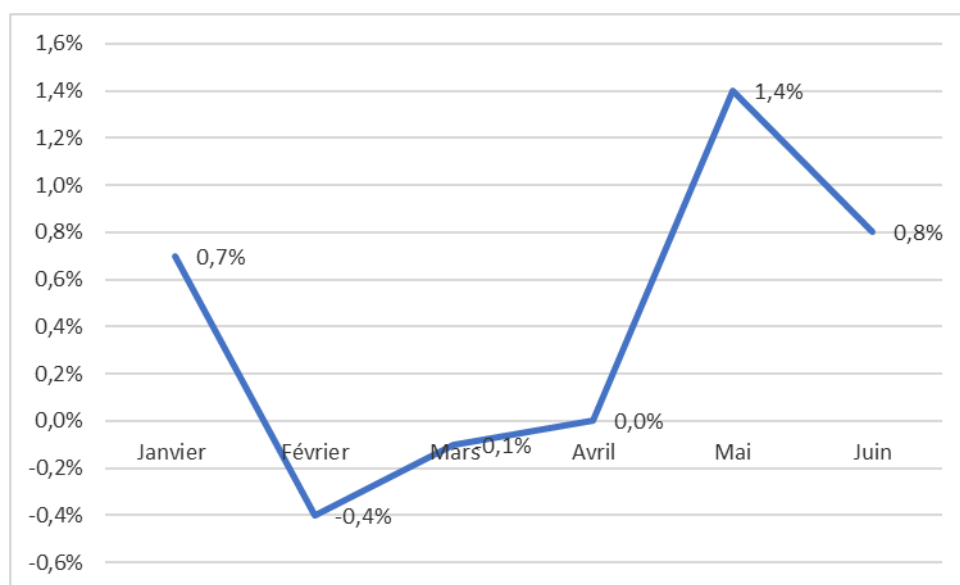
Gaz butane ou propane, 6 kg	6 kg	3120	3120	3120	3120	3120	3120
-----------------------------	------	------	------	------	------	------	------

Source : INSEED

2. Taux d'inflation mensuel

Le taux d'inflation mensuel a connu une évolution en dents de scie au cours du premier semestre 2019. De 0,7% en janvier, il a baissé à -0,4% en février. Il est suivi d'une hausse légère pour atteindre 0,0% en avril. Le pic est atteint en mai (1,4%), avant de connaître une phase de baisse de 0,6% pour se situer à 0,8% en juin.

Graphique 40 : Evolution du taux d'inflation mensuel de janvier à juin 2019



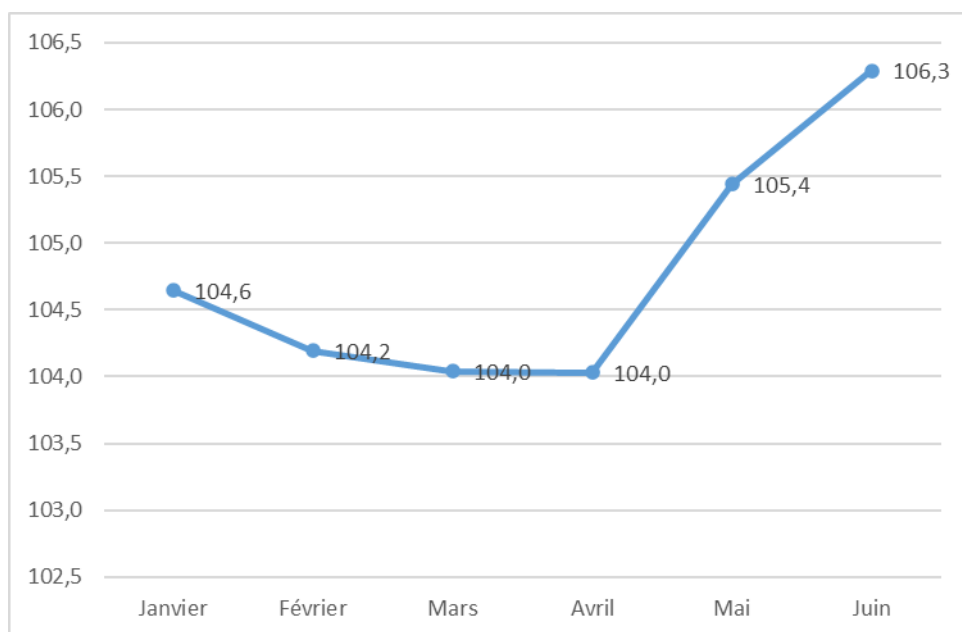
Source : INSEED

3. Indice harmonisé des prix à la consommation

L'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation est un indicateur synthétique des évolutions des prix. Il mesure, chaque mois, la variation du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages.

Au cours du premier semestre de 2019, il est enregistré une évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation de 104,6 à 106,3. Cette évolution cache une phase de baisse constatée, entre février (104,2) et avril (104,0), qui est suivie d'une période de hausse pour finir à 106,3.

Graphique 41 : Evolution de l'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation de janvier à juin 2019



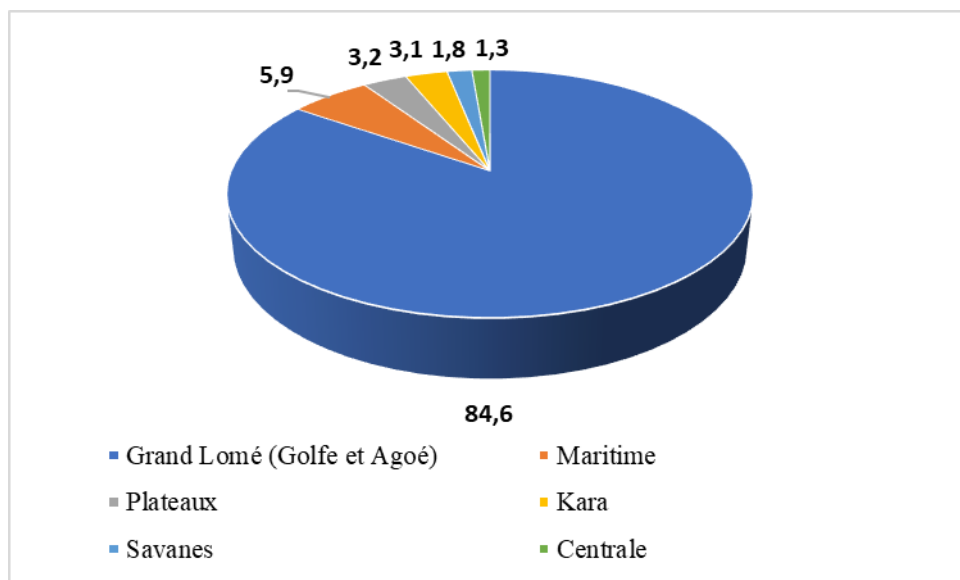
Source : INSEED

4. Création d'entreprises

Il est enregistré au guichet du Centre de formalités des entreprises (CFE) 5 817 nouvelles créations d'entreprises au cours du premier semestre de 2019. Les femmes sont à l'initiative de la création de 1 512 entreprises, soit 26,0%.

La majorité des entreprises créées (84,6%) se retrouve dans le Grand Lomé qui comprend les préfectures du Golfe et d'Agoé. Les régions Centrale et des Savanes ont enregistré les plus faibles créations d'entreprises avec respectivement 1,3% et 1,8%.

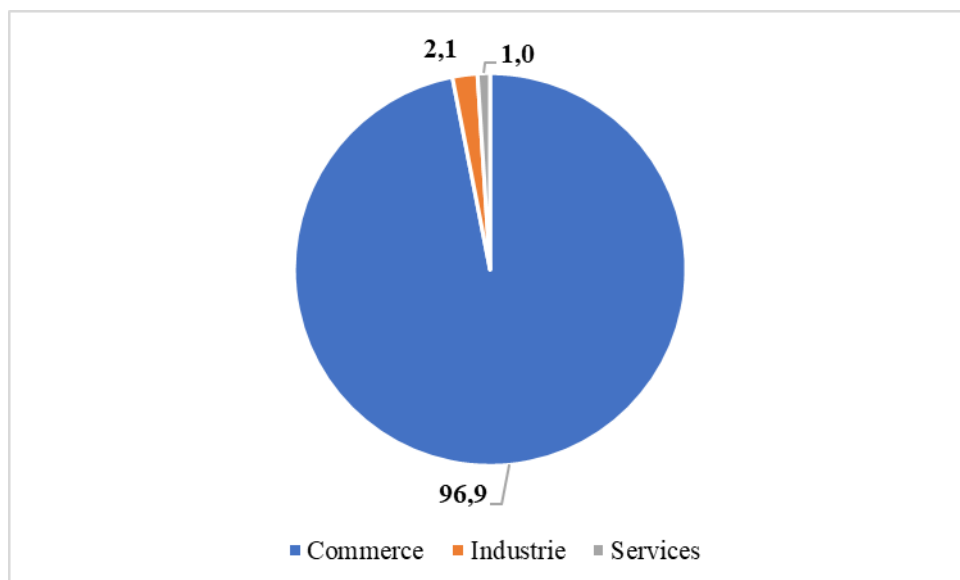
Graphique 42 : Répartition (%) des entreprises créées selon la région d'implantation de l'unité au premier semestre 2019



Source : CFE, calculs DOE

Le secteur du commerce reste le plus dynamique avec 96,9% des entreprises créées au premier semestre 2019. Le reste des entreprises créées se répartit entre les secteurs de l'industrie (2,1%) et des services (1,0%).

Graphique 43 : Répartition (%) des entreprises créées selon le secteur d'activités au premier semestre 2019

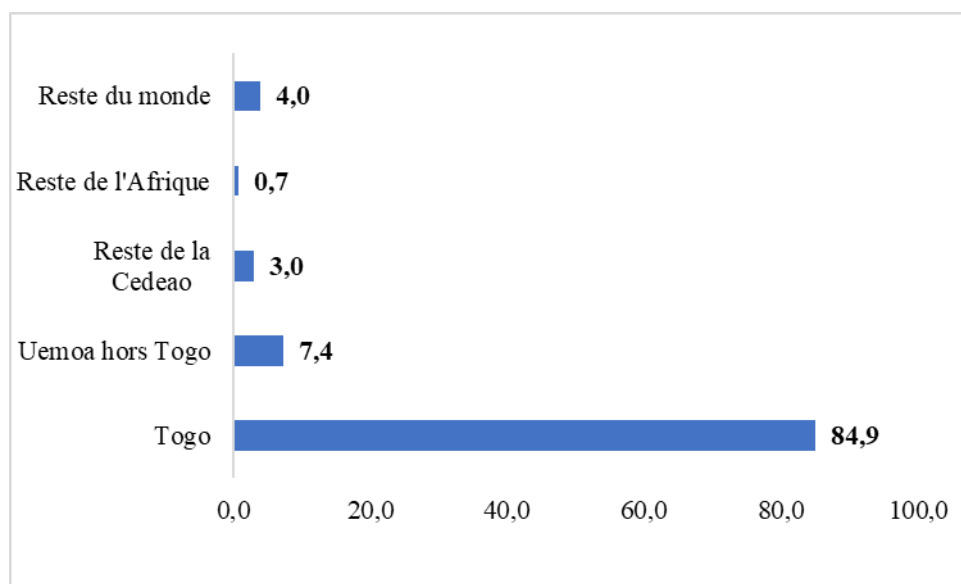


Source : CFE, calculs DOE

Au cours du premier semestre 2019, les promoteurs des entreprises créées sont majoritairement des togolais. En effet, 84,9% des entreprises créées sont à l'initiative des togolais. Les ressortissants de l'espace UEMOA (en dehors du Togo) sont à l'origine de la

création de 7,4% des entreprises enregistrées. Les promoteurs venant du reste de la CEDEAO et du reste du monde sont l'origine de la création respectivement de 3,0% et 4,0%.

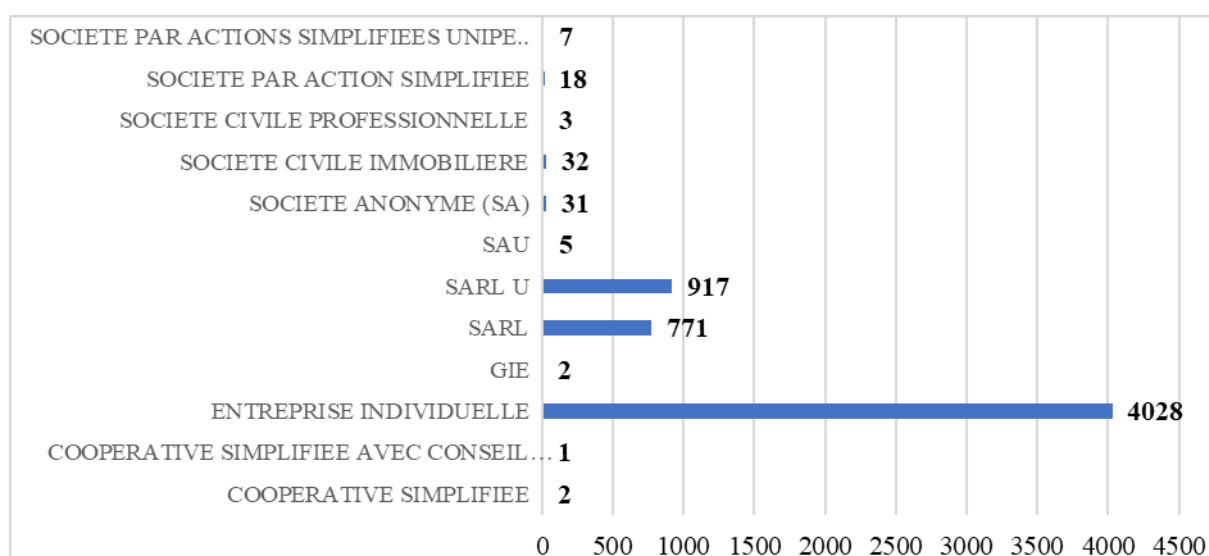
Graphique 44 : Répartition (%) des entreprises créées selon le pays ou la zone de provenance du promoteur au premier semestre 2019



Source : CFE, calculs DOE

La forme juridique de l'entreprise permet de se faire une idée de son importance. Les formes juridiques les plus rencontrées au niveau des entreprises créées au cours de ce semestre sont : les entreprises individuelles (4 028), les Sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle SARL U (917) et les SARL (771).

Graphique 45 : Répartition des entreprises créées selon la forme juridique au premier semestre 2019



Source : CFE, calculs DOE

ANNEXE

Tableau 20 : Plans d'affaires accompagnés à la finalisation selon les régions et les secteurs d'activités pour le semestre

Secteurs Régions	Agriculture		Transformation		Artisanat		Commerce		Service		Total
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
MARITIME	2	1	1	3	1	1	1	0	0	2	12
PLATEAUX	3	1	1	0	0	4	1	2	0	1	13
CENTRALE	17	4	0	1	0	1	0	1	6	1	31
KARA	57	6	2	2	5	13	7	3	15	2	112
SAVANES	13	0	2	1	2	0	5	1	5	0	29
Total	92	12	6	7	8	19	14	7	26	6	197

Source ANPE, calcul DOE

Tableau 21 : Répartition des Volontaires placés par région et par sexe au cours du premier semestre 2019

Régions	Nombre de volontaires placés					
	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Lomé Commune	44	29,5	39	39,4	83	33,5
Maritime	39	26,2	29	29,3	68	27,4
Plateaux	10	06,7	5	05,1	15	06,1
Centrale	25	16,8	10	10,1	35	14,1
Kara	20	13,4	14	14,1	34	13,7
Savanes	11	07,4	2	2	13	05,2
Total	149	100	99	100	248	100

Tableau 22 : Répartition des Volontaires placés par diplôme obtenu et par sexe au cours du premier semestre 2019

Diplôme obtenu	Nombre de volontaires placés					
	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage		
BT/BAC ou équivalent	14	09,4	11	11,5	25	10,2
DUT	00	00	01	1,0	01	0,4
BTS	13	08,7	22	22,9	35	14,3
Licence	96	64,4	54	56,3	150	61,1
Maîtrise	17	11,4	5	05,2	22	09
DEA/DESS/ Master/Ingénieur	9	06,1	3	03,1	12	05
Doctorat/Phd.	00	00	00	00	00	00
Total	149	100	96	100	245	100

Tableau 23 : répartition des projets de jeunes enregistrés par le PNPER selon la région d'implantation du projet

Régions	Homme	Femme	Total
Maritime	21	4	25
Plateaux	55	16	71
Centrale	29	4	33
Kara		16	16
Savanes	21		21
Total	126	40	166

Source : PNPER, calculs DOE

Tableau 24 : Effectifs des étudiants inscrits dans les universités publiques par établissement, et par sexe au cours de l'année académique 2018-2019

ETABLISSEMENT	Etablissement	SEXE		TOTAL
		FEMININ	MASCULIN	
UNIVERSITE DE KARA	FASEG	1155	2650	3805
	FAST	219	1317	1536
	FDSP	638	1607	2245
	FLESH	3037	7465	10502
	FSS	42	150	192
	ISMA	11	59	70
	TOTAL	5102	13248	18350
UNIVERSITE DE LOME	CERSA	15	37	52
	CIC	23	331	354
	EAM	28	146	174
	ENSI	39	791	830
	ESA	281	1124	1405
	ESAAD	325	26	351
	ESTBA	246	469	715
	FASEG	5573	10160	15735
	FDD	2830	4180	7010
	FDS	1949	7184	9133
	FLLA	3519	5057	8576
	FSHS	3509	7436	10945
	FSS	493	1258	1751
	INSE	180	231	411
	ISICA	168	162	330
	IUTG	128	148	276
	TOTAL	19306	38742	58048
TOTAL UNIVERSITES PUBLIQUES		24408	51988	76398

Source : DPPE, MESR

Tableau 25 : Nombre de travailleurs licenciés enregistrés au premier semestre 2019 selon la branche d'activités et le sexe

Branche d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
B1-Agriculture, chasse et sylviculture	30	2	32
B2-Pêche, pisciculture, aquaculture	0	0	0
B3-Activités extractives	11	0	11
B4-Activités de fabrication	21	1	22
B5-Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0
B6-Construction	10	0	10

B7-Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	25	4	29
B8-Hôtels et restaurants	18	4	22
B9-Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	9	1	10
B10-Activités financières	11	3	14
B11-Immobilier, location et services aux entreprises	51	0	51
B12-Activités d'administration publique	1	0	1
B13-Education	22	8	30
B14-Santé et action sociale	21	13	34
B15-Activités à caractère collectif ou personnel	5	1	6
B16-Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	8	6	14
B17-Activités des organisations extraterritoriales	0	0	0
Total	243	43	286

Tableau 26 : Répartition des décès suite aux accidents de travail, par sexe et par région

Régions	Homme	Femme	Ensemble
Lomé commune	0	0	0
Maritime	12	02	14
Plateaux	0	0	0
Centrale	0	0	0
Kara	0	0	0
Savanes	0	0	0
Total	12	02	14

